



## **La Bibliotheque Des Predicateurs**

Qui Contient Les Principaux Sujets De La Morale Chrétienne, Mis par ordre  
alphabétique

A - C

**Houdry, Vincent**

**Lyon, 1716**

Conscience, Bonne & mauvaise. Fausse conscience, tourment de la  
mauvaise conscience; paix & tranquillité d'une bonne conscience.

---

[urn:nbn:de:hbz:466:1-75847](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-75847)

Conformité à la volonté de Dieu dans les disgrâces qui nous arrivent.  
Matt. 26.  
Ps. 115.

avoir pris le calice, & l'avoir bû dans toute son amertume, il en reste encore quelque chose dans le fond de la coupe, nous regardions comme un véritable bonheur de le boire après vous, & que nous disions avec vous: *Si possibile est, transeat a me calix iste; verumtamen non sicut ego volo, sed sicut tu*: ou bien avec votre Prophete: *Calicem salutaris accipiam, & nomen Domini invocabo*: Je prendrai le calice qui opere le salut, & invoquerai le nom du Seigneur? C'est un devoir duquel nous nous acquitons, lorsque dans les maux differens que vous permettez qui nous arrivent, dans la mort de nos proches, dans les pertes, dans les maladies, nous regardons tous ces accidens comme venant de vous, & nous les recevons de votre main, dans une parfaite resignation, & dans une paix profonde. *L'Abbé de la Trappe, dans ses Reflexions Morales sur l'Evangile de Saint Matthieu.*

C'est une douce consolation que de s'abandonner à la volonté de Dieu.

Il n'y a rien de plus consolant, & qui puisse nous procurer une paix plus tranquille que de s'abandonner au cours de la Providence, & à la volonté de Dieu; d'en aimer toutes les dispositions, & de ne reconnoître point d'autre joye, ni d'autre consolation, que de se soumettre aux ordres de cette divine & suprême volonté: car alors tout ce qu'on peut prévoir qui nous doit arriver n'ébranle point notre constance. Nous regardons avec intrépidité toutes les disgrâces de la fortune, & nous nous rassurons contre la crainte des événemens d'ici-bas, quelque durs qu'ils puissent être; étant disposez à recevoir même avec action de grâces, tout ce qui nous vient de la main de Dieu, & avec une paix profonde, quelque amertume qu'on y trouve. Il nous suffit pour cela de sçavoir que les biens & les maux nous viennent de sa part, pour avoir lieu de dire avec le Sage: *Non contristabit ju-*

Prov. 12.

*sum, quidquid ei acciderit.* Le même.

Lorsque nous perdons les personnes qui nous sont cheres, nous devons regarder cet événement des yeux de la foi, en adorant & acceptant la conduite de Dieu dans une submission parfaite. C'est lui qui dispose absolument de la destinée de tous les hommes: & comme il ne prend pas nos conseils, quand il leur donne la vie, il les en prive aussi sans nous appeler à ses desseins. Il est le maître absolu, & quoi qu'il fasse, on n'a nul droit d'y trouver à redire, ni de s'en plaindre. *Le même. Tome 1. de ses Maximes Chrétiennes.*

Le véritable moyen de conserver la paix & la tranquillité, c'est de remettre toutes les choses que l'on desire, dans la main de Dieu; de faire ceder notre volonté à la sienne; & d'être toujours tout prêt de se départir des meilleures résolutions, lorsqu'on y trouve des obstacles qu'on ne peut vaincre, & que les difficultez qu'on y rencontre font connoître qu'il n'en veut pas l'exécution: & dans la vérité toutes les inquiétudes qui nous arrivent en ce monde, ne viennent que de ce que nous ne sommes pas soumis à ses ordres, & que nous manquons de nous abandonner à sa conduite. On travaille, pour le dire ainsi, contre les dispositions de sa providence; on y résiste, & on combat souvent ses desseins sans s'en appercevoir. Ainsi comme on est dans une situation violente, on vit sans repos, dans un mouvement & une agitation perpetuelle. Notre centre est l'acquiescement ou la conformité de notre cœur à celui de Dieu: & le moyen, tant que cela n'est point, que nous ne soyons pas dans la tempête & dans la confusion? Dieu est le Roi de la paix: il faut qu'elle se trouve par tout où il regne; & si elle ne peut y avoir que tumulte & division, où il n'est pas le maître. *Le même.*

Conformité à la volonté de Dieu dans la mort des personnes qui nous sont cheres; on ne peut jouir de la paix, ni avoir aucun repos en cette vie.

## CONSCIENCE BONNE ET MAUVAISE. FAUSSE CONSCIENCE.

*Tourment de la mauvaise Conscience. Paix & tranquillité d'une bonne Conscience.*

### AVERTISSEMENT.

**A**vant, dans tout ce titre, à parler de la Conscience Criminelle & Innocente; de la Paix & de la tranquillité qui accompagne la bonne, & du tourment que cause la mauvaise; la première chose à quoi nous avons pris garde, c'est de ne pas confondre ce qui regarde la mauvaise Conscience avec l'aveuglement d'esprit, & l'Endurcissement de cœur, qui en sont les suites: quoi que ces trois sujets, dont nous avons parlé sous des titres differens, ayent assez de rapport & de liaison, pour qu'on puisse dire de chacun en particulier, ce que l'on dit des autres. Dans celui-ci tout roulera sur les différentes especes de Conscience; sur la fausse qu'on se forme soi-même, en s'établissant & voulant bien supposer de faux principes; sur celle dont l'erreur est chose moins libre: Conscience Trompée; sur la Scrupuleuse; sur celle qui est presque tout-à-fait éteinte; sur les allarmes & les troubles d'une Conscience criminelle; & sur la tranquillité dont jouissent les gens de bien, à qui la conscience ne reproche aucun crime.

Comme ce sujet est assez limité, je n'ai pu éviter de rebattre souvent les mêmes choses en des termes differens; parce que les auteurs dont je les ai recueillies conviennent dans les mêmes pensées. Ce sera à ceux qui se serviront de ce recueil, à choisir ce qui sera propre de leur sujet: & sur-tout on y trouvera de quoi faire mieux concevoir le déplorable état d'une Conscience criminelle, qui souffre dès cette vie un enfer anticipé.

PARA-

## PARAGRAPHE PREMIER.

*Differens Desseins, & Plans de Discours sur ce sujet.*

I. LE plus ordinaire sujet que l'on traite en particulier sur cette matiere de la Conscience en general, est la fausse Conscience; sujet, sans contredit, le plus utile & le plus important; & que l'on peut diviser en ces deux points. Le premier, qu'il n'y a rien de si commun, & néanmoins rien de plus mal fondé, qu'une fausse Conscience. Le second, qu'il n'y a rien de plus important, & néanmoins rien de plus rare & de plus difficile, que de remédier à une fausse Conscience.

Pour le premier point. Il n'est pas ici question de ces pechez qui sautent aux yeux, & qui donnent de l'horreur; comme des injustices visibles & criantes, des débauches outrées, des vengeances éclatantes, des adulteres, des trahisons noires, des calomnies atroces, & d'autres semblables, sur lesquels il est rare & bien difficile qu'on se fasse la conscience: il faut plutôt dire qu'on l'a tout-à-fait éteinte, quand on n'a point d'horreur de ces sortes de pechez, & qu'on les commet sans scrupule. Mais il y en a d'autres, sur lesquels il est aisé de se former une fausse conscience; par exemple, parmi la Noblesse ne se fait-on pas un point d'honneur de repousser une injure, & de la laver dans le sang de son ennemi? on se fait la conscience là-dessus contre le précepte de l'Evangile, sous prétexte qu'on ne peut vivre sans honneur; & qu'autrement on passeroit pour infame dans le monde. Dans le Palais, combien de chicanes, de détours, de formalitez inutiles, & de délais, qui consistent en frais les parties? tout cela semble permis par une fausse conscience. Dans le négoce, combien de fourberies? on croit qu'on se peut dédommager sur les autres du tort qu'on nous a fait à nous-mêmes. Parmi les gens d'Eglise, combien de simonies déguilées? parmi les gens du monde combien de libertez, de luxe, de profusion? rien de plus commun; & cependant rien de plus mal fondé. Voici sur quoi on établit le plus ordinairement ces faux préjugés & ces fausses maximes, d'où naît une fausse conscience.

1°. On se fonde sur une nécessité prétendue, on se figure qu'on ne peut faire autrement. Ainsi cent personnes n'observent pas les jeûnes, & violent impunément le Carême sur de legeres incommoditez, & s'imaginent une nécessité, là où il n'y en a bien souvent pas l'ombre, & sur cela se mettent la conscience en repos. De même, on croit qu'on est obligé de soutenir son rang & sa dignité par le luxe, & par des dépenses excessives, &c.

2°. On se fonde sur la coutume, comme si la licence en laquelle veut bien vivre le monde, pouvoit prescrire contre les Loix de Dieu: ainsi la coutume semble autoriser ces modes d'habits immodestes, ces nuditez honteuses, ces familiaritez trop grandes; on se croit en droit de faire ce que les autres font, & on se forme la conscience là-dessus.

3°. On se fonde sur l'exemple & sur le sentiment des gens de bien, que l'on croit s'accorder avec le nôtre: on consulte des Docteurs pour s'affermir & pour s'autoriser; mais on leur déguise l'affaire, & on change les circonstances, &c.

Pour le second point. Il n'y a rien de plus difficile, & néanmoins rien de plus important que de reformer une fausse Conscience,

Tome I.

de la rappeler de son égarement, & enfin de détruire les faux préjugés dont on s'est entêté: cela, quant à l'importance du moins de se desabuser, est une chose toute visible; puisqu'il y va du salut, & que cette fausse Conscience étant criminelle elle-même, ne peut excuser les pechez qu'elle fait commettre, ni nous justifier devant Dieu: mais il faut insister sur la difficulté d'apporter remède à un mal si considerable. Cette difficulté se prend de trois chefs. 1°. De l'habitude que l'on contracte dans le peché: car comme on se persuade qu'une chose est permise, & qu'elle nous paroît de plus, utile, agréable; on la fait souvent; & ensuite la même difficulté qu'on expérimente à rompre toute autre mauvaise habitude, se trouve à rompre celle-ci: & il y a même plus de peine à vaincre; car il faut corriger l'erreur & l'illusion dans laquelle on a long-temps vécu, & dont on craint même d'être détrompé; & il faut corriger encore le goût qu'on a pris aux vices divers, où l'on s'est abandonné sous un si mauvais guide.

2°. D'une certaine insensibilité dans laquelle on vient, qui fait que ne ressentant aucun remords de conscience sur les choses où l'on s'est persuadé qu'il n'y a point de peché, on ne comprend presque pas même qu'il faille sortir de cet état; rien ne presse, ce semble, d'être desabusez; ou si on l'apperoit, on ne le sent pas.

3°. D'une opiniâtreté positive; par laquelle on fait gloire de défendre son sentiment, & l'on s'y autorise d'une maniere si étrange; que de l'erreur on tombe dans l'aveuglement, & ensuite de précipice en précipice; d'où on ne se releve que par un des coups les plus rares de la misericorde de Dieu.

Concluons de là qu'il n'y a rien que nous devions davantage apprehender que de nous former une fausse conscience; & sur quoi nous devions davantage nous examiner, pour le danger trop effrayant de se perdre, auquel on est exposé quand on est si mal appuyé.

Sur le même sujet de la fausse Conscience, on peut embrasser cet autre dessein conçu dans trois propositions.

La premiere: qu'il n'y a rien de plus specieux que les prétextes dont se sert la fausse Conscience, qui sont ordinairement. 1°. La coutume: ne faut-il pas faire comme les autres? pourquoi se distinguer par des singularitez qui marquent de l'orgueil & de la présomption? 2°. Le sentiment des plus sages & des plus honnêtes gens, & qui sont en reputation de personnes de probité: est-il probable que ces gens-là voulussent se damner, & agir contre leurs lumieres veritables? 3°. La condescendance de ceux qui nous doivent servir de guides, lesquels se taisent sur notre chapitre, ou connivent: & Dieu pour nous punir de n'avoir pas écouté la voix de notre vraie conscience, permet que nous soyons seduits.

La seconde proposition: qu'il n'y a rien de plus funeste que les suites & les effets de cette fausse Conscience; sçavoir, le calme & la tranquillité. Pendant qu'on doute, & qu'on n'est pas tranquille, le peché est encore timide; on craint, on est chancelant: mais quand on s'est fait la conscience, on croit en faisant mal, faire bien. Cet état est funeste, parce

E f f

que dès-là rien n'est plus capable de nous ébranler ; enfer, jugement de Dieu, on s'étourdit sur tout cela, &c.

La troisième : qu'il n'y a rien de plus triste que la fin, & que le mal est incurable. 1°. L'entendement s'affermir dans son erreur, par de faux raisonnemens. 2°. Le cœur & la volonté s'attachent au mal, & l'attachement fait qu'on y persiste & qu'on y meurt.

III. SUR le même sujet, on peut prendre pour dessein, & pour division : 1°. Qu'il est aisé de se faire une fausse conscience. 2°. Qu'il est infiniment dangereux de se faire une fausse conscience. 3°. Qu'il sera inutile devant Dieu d'alleguer cette fausse conscience. Ainsi, fausse conscience facile à tourner au mal ; fausse conscience dangereuse à suivre ; fausse conscience, excuse frivole au jugement de Dieu : c'est tout le dessein. *Pris des véritables Sermons du Pere Bourdaloue. 4. Sermon du premier Avent.*

IV. SUR ce même sujet de la fausse conscience, on peut partager son discours en deux parties. Dans la première, on peut montrer que l'état d'une fausse conscience est un état très-commun ; & cependant personne ne croit être en cet état : comme à l'égard des connoissances, & de la vie en general, une personne qui est dans l'erreur, ne croit pas y être, & au contraire s'imagine que tous ceux qui ne donnent pas dans son sentiment, sont dans l'illusion.

Dans la seconde, on fera voir combien cet état est dangereux, & funeste ; & que néanmoins ceux qui y sont venus, croyent être en assurance, & ainsi se perdent & se damnent sans y faire reflexion ; & sans s'en mettre en peine.

V. EN présupposant qu'il y a deux sortes de Consciences, à parler en general, l'une bonne & l'autre mauvaise, on peut s'attacher à examiner les différentes agitations qui souvent les suivent, & quel fruit Dieu prétend que les hommes tirent de ces troubles intérieurs qui n'arrivent pas sans un dessein particulier de la Providence.

Premièrement, Dieu éprouve les âmes les plus saintes & les plus innocentes par les troubles de la Conscience. Montrer que cette sorte d'épreuve est la plus rude, la plus sensible, & la plus grande de toutes les peines ; mais en même temps qu'il n'y a rien qui aide mieux à purifier une âme, qui la rende plus attentive à soi, plus humble, plus soumise, &c.

Secondement, Dieu épouvante les âmes impies par les troubles & les alarmes de leur conscience. Faire voir que ce supplice est comme un enfer anticipé, dont il punit leurs crimes dès cette vie ; mais en même temps que c'est là la seule ressource presque qui leur reste, tandis qu'ils sont encore capables de sentir d'où vient le trait qui les blesse.

VI. ON peut faire un discours sur ceux qui fuyent leur conscience, & sur les artifices de l'amour propre.

1°. On ne veut pas rentrer dans soi-même, ni connoître l'état de sa conscience, de peur d'être obligé d'y mettre ordre : *Noluit intelligere ut bene ageret*, comme parle l'Écriture ; on ne veut pas renoncer à ses vices, ni changer de conduite ; & l'on se plaît dans une ignorance volontaire & affectée.

2°. On se flate sur ses desordres, quoi qu'on les connoisse ; on se les cache à soi-même, en ce sens encore, en partie, & l'on se persuade que ce n'est pas si grand'chose ; qu'il

y a plus de foiblesse que de malice, & qu'en un mot, on n'est pas si coupable, que quelques-uns qui ne jugent que par les dehors, pourroient s'imaginer.

3°. On prend pour de vains scrupules, les véritables reproches de la conscience ; ce n'est pas seulement peu de chose, ce n'est rien que ce qu'elle trouve à dire dans notre conduite : on la suit encore, mais en la méprisant, ou faisant semblant de le faire.

PREMIER Point. Rien n'est plus doux, & plus consolant que la paix & la tranquillité d'une bonne Conscience.

Second Point. Rien de plus amer & de plus insupportable que les reproches, les remords, & le tourment d'une Conscience criminelle. De cette manière l'on peut joindre dans un corps de discours, tout ce qui regarde ce sujet.

ON peut s'arrêter uniquement à la bonne Conscience, afin d'en faire voir les marques, & les avantages dans les deux parties d'un discours.

Première partie. Les marques d'une bonne Conscience. 1°. Un esprit de componction, pour les offenses qu'on a commises ; comme dans Saint Paul, quatorze ans après sa conversion, il conservoit encore le regret & la douleur d'avoir été un persecuteur. 2°. Le témoignage intérieur que cette Conscience nous rend, d'aimer mieux tout perdre, & tout risquer, que de perdre l'amitié de Dieu par un péché mortel. 3°. Le soin & la vigilance d'éviter jusqu'aux moindres offenses.

Seconde partie. Les avantages sont, 1°. De ne rien craindre qui fasse peine, quand on craint uniquement Dieu. 2°. De trouver sa consolation dans soi-même, quand tout le monde seroit contre nous. 3°. D'être hors d'atteinte à tous les accidens de cette vie.

EN prenant pour sujet d'un discours la bonne Conscience, on peut se servir de ces paroles de la Sagesse : *Venerunt mihi omnia bona pariter cum illa* ; & montrer qu'en effet les trois especes de bien qui nous sont connus, se trouvent réunis dans une bonne Conscience ; l'Utile, l'Honnête, & le Delectable.

1°. Pour l'utilité ; l'Écriture promet mille bénédictions à l'homme de bien, qui craint Dieu, & qui a la conscience nette ; & le Prophète Royal après en avoir fait un assez long détail, conclut par ces paroles : *Ecce sic benedicetur homo qui timet Dominum.*

2°. L'honneur & la gloire semblent être attachés à la bonne Conscience, selon cette parole de l'Apôtre : *Hac est gloria nostra testimonium conscientie nostrae* ; parce que la véritable gloire consiste dans l'estime que Dieu fait de nous ; & d'ailleurs il n'y a que l'innocence, la grâce, & une conscience exempte de crime, qui nous puisse faire mériter l'estime de Dieu.

3°. Le plaisir, & la joye sont comme l'appanage d'une bonne Conscience ; jusques-là que le Sage l'appelle un festin continuel ; & en effet, c'est une joye véritable, solide & durable, que personne ne nous peut ravir, comme parle le Fils de Dieu même.

SUR les trois Offices de la Conscience.

Premier point. C'est un témoin qui nous accuse, & qu'on ne peut recuser ; un témoin oculaire, incapable de dissimuler ou de déguiser le fait ou le droit ; & même un témoin qu'on ne peut fuir ni éviter.

VII.

VIII.

IX.

Sap. 7.

Pf. 127.

2. ad Cor.

1.

X.

Second. C'est un Juge qu'on ne peut corrompre, ni surprendre & tromper; éclairé, & integre comme il est.

Troisième. C'est un Bourreau, qui nous punit, & qui nous fait souffrir le plus juste & le plus cruel de tous les supplices.

X I. ON peut considerer la Conscience, c'est-à-dire, les remords & les alarmes qu'elle cause, 1. dans les justes; 2. dans les pecheurs qui n'ont pas encore vieilli dans l'iniquité; 3. dans les pecheurs endurcis dans le crime.

Dans les premiers, elle est une épreuve dont Dieu se sert pour leur sanctification.

Dans les seconds, elle est un maître severe, que Dieu fait parler pour leur conversion.

Dans les troisièmes, elle est l'instrument invisible, que Dieu employe pour consumer le mystere de leur reprobation.

X II. SUR la fausse paix, & la tranquillité d'une mauvaise Conscience, au milieu des desordres où vit un pecheur. On peut combattre ce fatal repos par deux importantes considerations; en mettant d'un côté d'où vient cette fausse paix d'une Conscience tranquille dans les plus grands crimes; & d'un autre côté, ce qui est capable de troubler ce repos & par ce moyen de nous defabufer: c'est-à-dire, qu'on peut faire voir:

1°. Quels sont les principes d'une si fatale securité; c'est ce qui sera le sujet du premier point.

2°. Quels en sont les remedes; c'est ce qu'il faudra decouvrir dans le second. *Pris du Dictionnaire Moral. Premier discours sur la Conscience.*

X III. IL y a des Consciences trop larges, qui se permettent bien des choses, qu'elles se persuadent faussement n'être pas contre la Loi de Dieu; & il y a des Consciences trop étroites, timides, & scrupuleuses; c'est pour-quoi,

1°. Il faut inspirer de la crainte à ces Consciences trop larges, & montrer que dans la vie des mondains, il y a une infinité de pechez qu'ils ne connoissent presque point, & qu'ils commettent sans scrupule.

2°. Il faut consoler & tranquilliser avec prudence, les Consciences trop scrupuleuses. *Pris du même. Discours second.*

X IV. SUR la fausse Conscience; on peut faire voir ce que nous avons déjà dit, mais par un autre tour.

Premierement, que les causes & les principes en sont dangereux: ce sont l'ignorance affectée, la coutume, & la passion.

Secondement, que les suites qui en sont criminelles, nous engagent dans d'affreuses consequences.

Troisièmement, que l'issue & la fin en sont funestes. *Pris du même.*

X V. SUR le même sujet, de la fausse Conscience.

1°. Il faut en faire voir les principes; & apprendre comme elle se forme.

2°. En donner ensuite les remedes. *Pris du P. Giroult en son Avert, Sermon de la Conscience; où il assigne, pour principes de cette fausse Conscience, la corruption du cœur, l'aveuglement de l'esprit, & la punition même de Dieu. Pourquoi le pecheur demeure-t-il en paix dans son peché? c'est que son cœur est corrompu; c'est que son esprit est aveuglé; & c'est que Dieu par cela même le punit.*

X VI. SUR la fausse paix & tranquillité de la Conscience, on peut faire voir:

1°. Que cette fausse paix est un effet ter-

*Tome I.*

rible de la colere de Dieu, un présage du malheur éternel de l'impie, & l'état le plus dangereux où il puisse être réduit en cette vie.

2°. Qu'il est facile, & même ordinaire de se faire une fausse Conscience, afin de jouir d'une fausse paix. *Pris de l'Auteur des Sermons sur tous les sujets de la Morale Chrétienne, dans la Dominicale. Sermon pour le premier Dim. après Pâques.*

SUR la veritable paix & tranquillité de la Conscience. XVII.

Premier point. On peut faire voir que c'est le plus precieux de tous les biens que nous puissions posséder en cette vie.

Second point. Que ce bien si precieux est le plus facile à perdre. L'un nous fera voir la grandeur & les avantages du bonheur que nous possédons en possédant cette paix; & le second, le soin que nous devons prendre de la conserver. *Pris du même, dans la Dominicale. Sermon pour le Mardi de Pâques.*

SUR les illusions de la Conscience. XVIII.

1°. On la flate, & l'on ne se croit pas si criminel que l'on est.

2°. On l'endort, & on l'assoupit.

3°. On l'étouffe, & on l'éteint tout-à-fait.

IL y a particulièrement trois états, où se peut trouver une Conscience, qui a besoin de conduire, pour sortir du malheur où elle s'est engagée. XIX.

Le premier est celui d'une Conscience mauvaise, perdue, & comme parle l'Apôtre, cauterisée; que l'on peut s'efforcer de guerir, par les remords qu'un reste de synderese fait encore sentir de temps en temps.

Le second, celui d'une Conscience qui est dans l'erreur, & qui se conduit par de fausses maximes; il faut la redresser par les lumieres de l'Evangile, & de la parole de Dieu.

Le troisieme enfin, celui d'une Conscience embrouillée, & dans l'embarras, qui ne se connoit pas elle-même; mais qui n'a besoin que des lumieres de la raison, pour concevoir l'interet qu'elle a de mettre ordre aux affaires de son salut. *Pris encore de l'Auteur des Sermons sur tous les sujets de la Morale Chrétienne, 4. Tome de la Dominicale.*

SUR les effets & les suites funestes d'une fausse Conscience. XX.

1°. Il s'ensuit de là qu'avec une fausse Conscience, il n'y a point de mal qu'on ne puisse commettre.

2°. Il s'ensuit de là qu'avec une fausse Conscience, on commet le mal hardiment & tranquillement, sans remords, & sans scrupule.

3°. Enfin, il s'ensuit de là qu'avec une fausse Conscience, on commet le mal sans ressource, & sans nulle esperance de remede. *Le P. Bourdaloue, dans ses veritables Sermons. Premier Avert. Second point du Sermon de la fausse Conscience.*

IL y a trois principes d'une fausse Conscience, & de l'insensibilité d'un pecheur. XXI.

1°. La corruption du cœur.

2°. L'aveuglement de l'esprit.

3°. Le châtimeut de Dieu sur le pecheur.

LA Conscience est en même temps, une lumiere dont l'amour propre ne s'accommode point, & un reproche qui trouble la paix du cœur, & qui corrompt toute la douceur de la vie. Que faisons-nous? Les uns éteignent leur lumiere, les autres ferment la bouche à leur Censeur: deux états plus funestes l'un que l'autre. XXII.

*E f f 2*

l'autre, que je vas combattre par deux propositions.

Premiere proposition: Rien de plus injuste que les voyes qu'on employe d'ordinaire, pour étouffer les lumieres de la Conscience.

Seconde proposition: Rien de plus dangereux que d'avoir amené la Conscience à être tranquille au milieu du desordre. Pris d'un Sermon manuscrit du P. François Carrou.

## PARAGRAPHE SECONDE.

Les sources, où l'on peut trouver de quoi remplir ces Deseins, & les Auteurs qui en traitent.

LXX  
Les saints  
Peres.

Saint Ambroise, l. 7. de ses Epitres, Ep. 44. ad Constanium, montre qu'il ne faut se mettre en peine que du témoignage de notre Conscience, en faisant le bien, & en s'abstenant du mal, soit en secret, soit devant les hommes.

Le même, au premier l. de ses Offices, fait la peinture d'une Conscience agitée, & troublée par le souvenir de ses crimes.

Le même, au l. 2. de ses mêmes Offices, parle du bonheur que possède une bonne Conscience.

Saint Jérôme, Epist. 49. ad Innocentium, rapporte un exemple signalé de l'intrepidité d'une bonne Conscience.

Le même, l. 16. sur le chap. 56. d'Isaïe, expliquant ces paroles, *Cor impij quasi mare fervens*, explique le trouble & l'agitation d'une Conscience criminelle.

Saint Gregoire, l. 1. de ses Morales, ch. 1. donne les moyens de purifier sa conscience.

Le même, l. 12. de ses mêmes Morales, ch. 21. expliquant ces paroles du ch. 15. de Job, *Sonus terroris semper in auribus illius*, fait voir quelle est la joye de la bonne conscience, & l'inquietude de la mauvaise.

Saint Augustin, sur le Pseaume 36. rapporte quelques exemples du tourment que fait souffrir la mauvaise conscience; & sur le Pseaume 33. fait voir la peine qu'a un homme de rentrer dans soi-même, quand sa conscience est souillée, & en desordre.

Le même, montre la même chose sur le Pseaume 100. expliquant ces paroles: *Perambulabam in innocentia cordis mei, in medio domus meae.*

Le même, ou l'Auteur des Sermons ad Fratres in Eremo, parle de la joye d'une bonne conscience.

Le même, sur le Pseaume 45. montre qu'il n'y a point de tourment comparable à celui d'une mauvaise conscience; & sur le Pseaume 53. il s'étend sur le bonheur d'une conscience nette, & exempte de crime.

Saint Basile, Homil. 4. de Grat. act. parle aussi de la paix & de la tranquillité dont jouit un homme de bien, dans le témoignage que lui rend sa conscience.

Origene, Homil. 13. in Genesim, montre la tranquillité & la paix que cause la bonne conscience.

Saint Chrysostome, Homil. 5. in Epist. ad Timoth. fait voir que la conscience est un juge incorruptible.

Le même, Homil. 25. ad Pop. Antioch. fait voir que rien n'est capable d'abatre ou d'attrister un homme de bien, à qui la conscience ne reproche aucun crime.

Le même, Homil. 17. in cap. 3. Genes. montre fort au long que Dieu après avoir créé le premier homme, lui donna pour juge & pour regle de sa conduite sa propre conscience.

Le même, Homil. 1. & 4. de Lazaro, fait une belle peinture du tourment d'une mauvaise conscience.

Saint Bernard a fait un livre de la Conscience,

où il dit de tres-bonnes choses, & particulièrement dans la seconde partie, où il traite du bonheur & des avantages de la bonne conscience, & des gênes de la mauvaise; des moyens de conserver l'une, & de remedier à l'autre.

Le même, de interiori domo c. 22. parle de la joye d'une bonne conscience.

Le même, l. 5. de Consid. c. 12. montre l'horreur dont une ame est saisie à la vûe de la conscience chargée de crimes.

Le même dans son traité du précepte & de la dispense, ch. 14. montre ce qu'il faut faire pour conserver la conscience pure & nette.

Saint Chrysostome, Homel. 2. sur le Pseaume 50. fait voir qu'il y a des pecheurs, dont la conscience est aussi tranquille que celle des Justes; mais que ces pecheurs alois sont frappez du dernier aveuglement.

Gerfon, dans le traité des Remedes contre la Pusillanimité, parle scavamment des differens états de la conscience.

Louis Bloisius a fait sur ce sujet un excellent traité, de Consolatione Pusillanimitum.

Sainte Theresé, dans une lettre écrite au Pere Alvarés, l'un de ses Directeurs, dit de tres-belles choses sur ce sujet.

Le Pere Alphonse Rodriguez, a fait un traité des Scrupules, où il y a plusieurs choses qui regardent la Conscience.

Le Pere Louis de Grenade, dans la Guide des Pecheurs, chap. 16. parle de la bonne Conscience, & la met entre les avantages de la pratique de la vertu.

Le Pere Louis du Pont, l. 1. du Discours familier avec Dieu.

Il y a une infinité d'autres Livres spirituels, qui traitent de ce sujet, & qu'il seroit trop long de rapporter. Les Theologiens & les Casuistes en traitent aussi à leur maniere.

Mathias Faber. Conc. 7. in Dominic. secundam Advent. Idem. Conc. 6. in Dom. 4. post. Epiph. Essais de Sermons de l'Abbé de Breteville. Tome troisième. Sermon pour le Mercredi de la Semaine sainte. Second dessein.

Le Pere Giroult, dans son Avent, troisième prétexte, a un Sermon sur la fausse paix de la conscience.

Le Pere Bourdaloué, dans ses veritables Sermons, nouvellement imprimez. Quatrième Sermon du premier Avent.

L'Auteur des Sermons sur tous les sujets de la Morale Chrétienne, a un Sermon sur la fausse Conscience, dans sa Dominicale; pour le premier Dimanche d'après Pâques.

Le même, au Sermon pour le Mardi de Pâques, parle de la veritable paix du cœur, & du repos de la Conscience.

Le même, au quatrième Tome de la Dominicale, a un Sermon entier du reglement de la Conscience.

Drexellius, in Davide. c. 2. & 26.

Louis de Grenade, dans ses Lieux communs.

Buseus, in Viridario. Titul. Conscientia bona.

Labata. Summa Predicantium.

Berchorius.

Livres spirituels, & autres.

Les Prédicateurs 100 cca.

Ceux qui ont travaillé des manuscrits sur ce sujet.

## PARAGRAPHE TROISIEME.

Passages, exemples, & applications de l'Écriture sur ce sujet.

**T**imebis nocte & die; manè dices: quis mihi det vesperam? & vespere, quis mihi det manè? propter cordis tui formidinem qua terreberis. Deuteron. c. 28.

Dabo pavorem in cordibus eorum; terrebit eos sonitus folii volantis, & ita fugient quasi gladium. Levit. c. 26.

Signatum est super nos lumen vultus tui. Psalm. 4.

Die ac nocte gravata est super me manus tua; conversus sum in arumma mea, dum configitur spina. Psalm. 31.

Quoniam iniquitatem meam ego cognosco, & peccatum meum contra me est semper. Psalm. 50.

Dabit tibi Dominus cor pavidum, & deficientes oculos, & animam consumptam mœrore. Deuteron. 28.

Beatus vir qui timet Dominum; in mandatis ejus volet nimis. Psalm. 111.

Non est pax offibus meis à facie peccatorum meorum. Psalm. 37.

Secura mens quasi juge convivium. Proverb. 15.

Fugit impius nemine persequente; justus autem, quasi leo confidens, absque terrore erit. Prov. 28.

In timore Domini declinatur à malo. Proverb. 16.

Cum sit timida nequitia, dat testimonium condemnationis; semper enim præsumit sava, perturbata conscientia. Sapient. 17.

Bona est substantia, cui non est peccatum in conscientia. Eccli. 13.

Non est oblectamentum super mentis gaudium. Eccli. 30.

In omni opere tuo, crede ex fide anime tue, hoc est enim conservatio mandatorum. Eccli. 32.

Impius cum in profundum venerit peccatorum, contemnit. Prov. 18.

Quare posuisti me contrarium tibi, & factus sum mihi metipsum gravis? Job. 7.

Sonus terroris semper in auribus illius; & cum pax sit, ille semper insidias suspicatur. Job. 15.

Arguet te malitia tua, & aversio tua increpabit te. Jerem. 2.

Gentes ostendunt opus Legis scriptum in cordibus suis. Ad Roman. 2.

Tribulatio & angustia in omnem animam hominis operantis malum. Ibid.

Gloria nostra hæc est testimonium conscientie nostræ. 2. ad Corinth. 1.

Nihil mihi conscius sum, sed non in hoc justificatus sum. 1. ad Corinth. 4.

Habens fidem, & bonam conscientiam, quam quidam repellentes, circa fidem naufragaverunt. 1. ad Timoth. 1.

Habentes cauteriatam conscientiam. 1. ad Timoth. 4.

Vermis eorum non moritur. Marc. 9.

Charissimi, si cor nostrum non reprehenderit nos, fiduciam habemus ad Deum. 1. Joan. 3.

**V**ous tremblerez jour & nuit; vous direz le matin: qui me donnera de voir le soir? & le soir, qui me donnera de voir le matin? tant votre cœur sera failli d'épouvante dans la vûe des choses terribles qui se passeront devant vos yeux.

Je frapperai leurs cœurs d'épouvante: le bruit d'une feuille qui vole les fera trembler; ils fuiront comme s'ils voyoient une épée nuë.

La lumière de votre visage est gravée sur nous; Seigneur.

Votre main s'est appesantie jour & nuit sur moi; je me suis tourné vers vous dans mon affliction; pendant que j'étois percé par la pointe d'une épine.

Je connois mon iniquité, & j'ai toujours mon péché devant les yeux.

Le Seigneur vous donnera un cœur toujours agité de crainte, des yeux languissans, & une ame pénétrée de douleur & de tristesse.

Heureux est l'homme qui craint le Seigneur, & qui a une volonté ardente d'accomplir ses Commandemens.

A la vûe de mes pechez, il n'y a plus aucune paix dans mes os.

L'ame tranquille est comme un festin continu.

Le méchant fuit sans être poursuivi de personne; mais le juste est hardi comme un lion, & il ne craint rien.

On évite le mal par la crainte du Seigneur.

Comme la méchanceté est timide, elle se condamne par son propre témoignage, & étant épouvantée par sa propre conscience, elle se figure toujours les maux plus grands qu'ils ne sont.

Les richesses sont bonnes à celui qui est sans péché, & à qui la conscience ne reproche rien.

Il n'y a point de joye plus grande que celle du cœur.

Dans toutes vos œuvres, écoutez votre ame; & soyez-lui fidèle; car c'est ainsi qu'on garde les Commandemens de Dieu.

Lorsque le méchant est venu au plus profond des pechez, il méprise tout.

Pourquoi m'avez-vous mis dans un état contraire à vous, & ennuyeux à moi-même?

L'oreille de l'impie est toujours frappée de bruits effrayans, & il se figure qu'on forme contre lui de mauvais desseins, au milieu de la paix.

Votre malice vous accusera, & votre éloignement de moi s'élevra contre vous.

Les Gentils sont voir que ce qui est écrit par la Loi, est écrit dans leurs cœurs, comme leur conscience leur en rend témoignage.

L'affliction & le desespoir accablent l'ame de tout homme qui fait le mal.

Le sujet de notre gloire est le témoignage que nous rend notre conscience.

Ma conscience ne me reproche rien; mais je ne suis pas justifié pour cela.

Conservant la foi & la bonne conscience, à laquelle quelques-uns ayant renoncé, ont fait naufrage, en perdant la foi.

Des gens dont la conscience est noircie de crimes.

Le ver qui les ronge ne meurt point.

Mes bien-aimés, si notre cœur ne nous condamne point, nous avons de l'assurance devant Dieu.

Exemples de l'Ancien & du Nouveau Testament sur ce sujet.

L'exemple de nos premiers

**A**ussi-tôt que nos premiers Peres eurent violé le Commandement de Dieu, la hon-

Tome I

te & la crainte agiterent leur Conscience, ayant même que ce souverain Juge les eût

Eff 3

res dans le  
Paradis ter-  
restre.

condamnez : ils fuirent, ils se cachèrent, ils eurent honte de leur nudité, & se couvrirent de feuilles d'arbres. Sur quoi les Saints Peres remarquent, que ce ne fut pas proprement la vûe de Dieu qui les épouvanta, mais la crainte & la honte de paroître criminels en sa présence ; parce que leur Conscience commença alors à leur reprocher leur infidélité. Ils ouvrirent les yeux au danger, où les exposoit la juste colere de leur Créateur, au lieu que durant leur innocence, ils ne voyoient rien à craindre ni de la part de Dieu, ni de la part des créatures. La honte même de se voir nus, ne leur donna pas tant de confusion, que leur crime qu'ils ne pouvoient cacher à Dieu, quelque excuse qu'ils alleguassent pour se disculper, ni à leurs propres yeux. Mais la reflexion que nous devons faire sur ce premier reproche que la Conscience ait fait à l'homme coupable, est, que si elle a causé de si violens mouvemens dans un lieu de delices, pour un seul péché, que ne fait-elle point cette Conscience couverte de crimes, qu'elle ne peut dérober, ni à la vûe de Dieu, ni à la sienne propre ?

L'exemple  
de Cain.

Il n'est que trop vrai que l'ame trouve son plaisir dans le péché ; mais la justice de Dieu, qui le suit de près, le punit dès cette vie, par la propre Conscience de celui qui l'a commis : car alors la vûe de ce péché qui faisoit ses delices, fait sa peine & son supplice. Cain étoit seul au monde, ou du moins ceux qui y étoient, lui étoient unis par les liens du sang ; il n'y avoit point encore de loi, qui condamnerait le meurtrier au supplice ; & quand il y auroit eu une loi, on n'avoit point érigé de tribunal pour juger les coupables. D'où viennent donc ces plaintes, quiconque me trouvera me tuera ? Il craint, il sent déjà la colere de Dieu plus redoutable que celle des hommes ; sa Conscience l'accuse, & lui fait voir dans ses freres autant d'ennemis, qui ne respecteront pas plus les loix du sang, qu'il les a respectées. Mais Dieu ne veut pas qu'on le tue, afin que son état déplorable serve d'exemple à la posterité ; que ses malheurs soient comme une voix publique à toute la terre, une loi vivante, une colonne animée, comme parle Saint Gregoire de Nazianze, qui apprenne aux hommes à ne blesser jamais leur Conscience, s'ils ne veulent être souverainement miserables.

L'exemple  
de Baltha-  
zar.

Balthazar étoit encore dans les plaisirs, au milieu de la débauche, lorsqu'une main traçoit quelques caracteres inconnus sur les murailles de la sale du festin : son visage pâlit, ses pensées se troublèrent, & ses genoux tremblans se frapperent l'un contre l'autre. Pensez-vous que sa Conscience fût tranquille, pendant que le corps étoit si violemment agité ? Au contraire, ce n'étoient que les remuemens de la Conscience, qui causoient dans le corps des mouvemens si contraires à sa nature : cette main l'émeut, & lui découvrant toute l'horreur de ses crimes, & de la colere de Dieu contre lui, il ne peut goûter aucun repos. C'est ainsi qu'on craint la colere de Dieu, & que cette crainte agite violemment la Conscience, quand elle se sent coupable.

L'exemple  
des freres  
de Joseph.

A la vûe de quelque peril, ou de quelque châtement de la justice de Dieu, la Conscience endormie depuis long-temps se réveille, & rappelle le souvenir d'un péché qui paroît anéanti, & auquel on ne pensoit plus. Les freres de Joseph se voyant arrêtés & rete-

nus dans une étroite prison par l'ordre de leur frere, devenu Ministre d'Etat dans l'Egypte, commencerent à rentrer dans eux-mêmes, à s'écrier : Nous sommes coupables du sang de notre frere ; c'est pour cela que ce malheur nous arrive. Ils n'avoient peut-être point pensé à leur crime depuis qu'ils l'avoient commis ; ils s'étoient peut-être flaté que Dieu ne l'avoit point vû : mais leur Conscience long-temps abusée, ouvre les yeux, & voit enfin son malheur.

Exemple  
de David.

David, que sa Penitence a rendu plus cher au Seigneur, que ses pechez ne l'avoient rendu odieux à ses yeux, David éprouvoit ce cruel témoignage de sa Conscience, lorsque les yeux baitez contre terre, & le visage noyé de pleurs il disoit : *Miser factus sum, & curvatus sum usque in sinem, totâ die contritus ingrediebar* : Je suis accablé de misere, je suis continuellement courbé contre terre, & je marche tous les jours avec un visage triste. En vain les Seigneurs de la Cour lui représentoient les conquêtes ; en vain tour conspiroit à le divertir, & à le rendre heureux ; rien ne pouvoit lui ôter de devant les yeux l'image de ses crimes. Tantôt le sang fumant encore, des playes d'Urie, tantôt l'infamie d'une trahison, tantôt l'horreur d'un adultere se presentent tour à tour pour l'affliger : *Peccatum meum contra me est semper*. Ah ! s'écrie-t-il en soupirant, mon péché est toujours contre moi ; si je tâche d'en effacer les traces malheureuses, ma Conscience les fait revivre incontinent, & je ne puis trouver un moment de repos : *Non est pax ossibus meis à facie peccatorum meorum*.

Psal. 37.

Psal. 50.

Psal. 37.

Antiochus ayant appris la défaite de Lyfias, disoit tristement à ses amis : j'ai dit en mon cœur, en quelle tribulation suis-je venu ? de quelles tempêtes est-il agité ? & au lieu qu'au paravant j'étois joyeux, je me souviens à present des maux que j'ai faits à Jerusalem, & que sans sujet j'ai voulu exterminer les habitans de la Judée : *Reminiscor malorum que feci in Jerusalem*. Tant d'injustices & d'oppressions faites par mes ordres ; tant d'innocens que j'ai dépouillez de leurs biens & privez de la vie ; tant de sacrilèges & de prophétisations que j'ai commis dans leur Temple, sont autant de témoins, de juges, & de bourreaux que je vois autour de moi.

L'exemple  
d'Antio-  
chus.

1. Ma-  
chab. c. 6.

Tel étoit le repos du saint homme Job, quand il disoit : il y a déjà quelque temps que je suis sur la terre ; mais ma Conscience ne m'a jamais reproché aucun péché. Tel étoit celui du grand Apôtre, quand il mettoit toute sa gloire dans le témoignage de sa Conscience. Tel étoit celui de David penitent, lorsque seur du pardon que Dieu lui avoit accordé de son péché, & de la satisfaction qu'il avoit faite à la justice divine, il disoit dans la joye de son cœur : *In justitia apparebo conspectui tuo*. N'a-t-on pas vû ensuite les Martyrs aller aux supplices comme au triomphe, & triompher de joye au milieu des plus effroyables supplices ? &c.

Exemples  
d'une gran-  
de tran-  
quillité  
d'esprit, &  
d'un repos  
de Con-  
science.

Psal. 16.

La Conscience de Saint Paul ne lui reprochoit rien ; cependant le témoignage consolant qu'il en recevoit, ne suffisoit pas pour le rassurer contre le souvenir des persecutions qu'il avoit fait souffrir à l'Eglise de Jesus-Christ. Dans le cours de ses voyages & des fatigues continuelles de son Apôstolat, il ne laissoit pas de châtier son corps, & de le reduire en servitude, de peur qu'en travaillant

Ce que  
Saint Paul  
dit de lui-  
même.

au salut des autres, il ne fût assez malheureux pour ne pas faire le sien : ce qui fait voir que la Conscience le faisoit craindre en même temps qu'elle le faisoit esperer, & qu'elle faisoit tout ensemble son affliction & la consolation. En effet, il n'est rien de si douloureux pour une ame qui aime Dieu, que de

ne sçavoir jamais si elle est digne de haine ou d'amour; & il est aisé de concevoir que plus l'amour de Dieu est dans un éminent degré, plus cette incertitude est insupportable. C'est pourtant l'état où Dieu laisse tous les justes sur la terre, pour les tenir dans l'humilité.

APPLICATI O N S.

Douleur de la mauvaise conscience.

**C**onversus sum in erumna mea, dum configitur spina. Psalm. 31. N'est-il pas vrai que quand vous avez quelque épine au pied, ou en quelque autre endroit de votre corps, vous ne pouvez dormir en cet état, jusqu'à ce qu'elle soit ôtée? Ainsi, dit Saint Bernard, ce péché que vous avez commis, est une épine qui perce votre ame, & jamais vous n'avez de repos; au contraire, *Tribulatio & angustia in omnem animam hominis operantis malum*, dit l'Apôtre Saint Paul. Vous serez toujours dans l'inquiétude, toujours dans les remords de Conscience, qui vous rongeront le cœur, jusqu'à ce que vous ayez arraché cette épine, par une véritable penitence: il n'y a que ce seul remede qui soit capable de la tranquilliser, en vous remettant en état de grace. Le repos de votre Conscience vous sera alors plus précieux que tous les tresors de la terre.

Ad Rom. 2.

Le faux repos de la conscience est une punition de Dieu.

*Miscuit vobis Dominus spiritum soporis.* Isaïe c. 29. Et dedit illis Dominus spiritum compunctionis. Ad Rom. 11. La fausse tranquillité de la Conscience, est encore une punition de Dieu, qui permet que le pecheur ne sente plus les remords de la Conscience, & ne soit plus réveillé par les pointes qui le piquoient auparavant, & qui l'empêchoient de trouver son repos dans le péché. De sorte, qu'il demeure en cet état, comme cloué & attaché sans que la pensée même lui vienne jamais de faire aucun effort pour en sortir: car c'est le sens de ces paroles de l'Apôtre: *dedit illis Dominus spiritum compunctionis*: car il ne prétend pas nous faire entendre par là, que Dieu leur a donné un esprit de compunction, un esprit de penitence. Au contraire, suivant l'explication de Saint Chrysostome, il veut signifier, par cette façon de parler figurée, que Dieu leur a percé le cœur, pour l'attacher à leurs mauvaises habitudes; comme nous voyons que pour joindre plusieurs choses ensemble, par un même noeud, on fait à chacune une ouverture; & saint Chrysostome prétend que Dieu a comme cloué, & lié la conscience de ce pecheur avec son péché; *Misit spiritum transpunctionis, & transpunctionis cum peccato.*

Ad Rom. 11.

De la tranquillité & de l'assurance d'une bonne conscience.

*Scrutare si quid tuorum apud me inveneris.* Genes. 32. Ce sont les paroles du saint Patriarche Jacob, lorsque par l'ordre de Dieu, il se retira de la maison de son beau-pere Laban. Celui-ci courut après lui, s'imaginant qu'il l'avoit volé; mais Jacob, qui n'avoit emporté que ce qu'il avoit légitimement acquis par son travail, lui dit: Visitez tout, & reconnoissez si j'emporte quelque chose qui soit à vous. Laban ayant tout visité, ne trouva rien qui lui appartint. Saint Ambroise fait l'application de ces paroles à une ame Chrétienne, à qui la bonne Conscience rend ce fidele témoignage devant Dieu, qu'elle a toujours mené une vie pure & innocente. Lors qu'elle paroitra au tribunal de Dieu, & que le demon l'accusera, elle pourra répondre hardiment: *Scrutare si quid tuorum in me inve-*

neris: Je n'ai rien qui soit à toi, cherche & examine tant que tu voudras; je n'emporte rien de ton orgueil, & de tes fourberies; elle sera en assurance, sa conscience ne lui reprochant rien.

*Tibi dabo terram Chanaan.* Psalm. 104. C'est une belle remarque de Richard de saint Victor, que les Chananéens, & les Israélites ont habité successivement la Terre promise, qui est la vraie figure d'une Conscience tranquille, puisque Jerusalem même signifie *Vision de paix*. Les Chananéens étoient alors les plus méchans hommes qu'il y eût sur la terre, & les Israélites étoient le peuple de Dieu, & les plus gens de bien qui fussent au monde en ce temps-là: La même terre cependant a été possédée des uns & des autres. Ce qui nous marque que deux sortes de gens peuvent avoir une Conscience tranquille; sçavoir, ceux qui sont tres-bons ou tres-méchans; parce qu'ils vivent dans une aussi grande securité, que s'ils avoient toutes les vertus des gens de bien. Les méchans dès qu'ils sont descendus dans l'abîme de l'iniquité, méprisent tout, & n'ont plus de crainte de la justice de Dieu; & les justes, ayant la charité qui chasse la crainte, jouissent d'une grande tranquillité.

Le repos de la conscience est commun aux justes, & aux grands pecheurs; mais la cause en est différente.

*Liberat animas testis fidelis.* Prov. 14. C'est proprement de la bonne Conscience que l'on peut dire ces paroles du Sage, parce que c'est véritablement un fidele témoin, qui non seulement tient compte de toutes nos actions, de toutes nos pensées, & de toutes nos paroles; mais encore qui porte témoignage qu'elles sont bonnes & saintes, & justifie toutes nos intentions quand elles sont droites. De plus, *liberat animas*; elle délivre notre ame de la mort éternelle, de la crainte de la justice de Dieu, & de toutes les injustes accusations de nos ennemis: au lieu que ceux à qui elle ne rend point ce fidele témoignage, ne peuvent jamais se mettre à couvert des coups de la justice divine.

Avantages d'une bonne Conscience.

*Vermis eorum non moritur.* Marc. 9. La mauvaise Conscience ne peut être mieux marquée dans l'Evangile que par le nom, & la similitude d'un ver. On en peut apporter particulièrement trois raisons: La première est, que comme le ver ronge le bois & le fruit où il a pris naissance; la Conscience de même pique & ronge le cœur de celui qui a commis le péché: La seconde est, que comme le ver rongé continuellement le sujet auquel il s'est une fois attaché; de même le péché une fois commis tourmente sans cesse & sans relâche, une Conscience criminelle: La troisième enfin, que comme le ver s'engendre ordinairement dans les choses douces, & meurt dans les choses amères; ainsi le ver de Conscience qui naît de la douceur du péché, ne peut mourir que par l'amertume de la penitence, & par la douleur de nos pechez.

*In pace amaritudo mea amarissima.* Isaïe 38. Il n'y a point de pecheur qui ne puisse dire au milieu de ses joyes imaginaires, ces paro-

Une Conscience criminelle rescent de



l'amertume  
au milieu de  
ses plaisirs.

les du Prophete : dans ma paix mon ame est tres-amere; dans le calme de mes sens, mon ame est agitée de la tempête; dans la bonne intelligence, que toutes mes passions

ont avec tous les objets qui les peuvent flatter, mon cœur est dans le trouble, mon corps nage dans les plaisirs, & mon corps est accablé de douleur, &c.

### PARAGRAPHE QUATRIÈME.

Passages & Pensées des Saints Peres sur ce sujet.

**H**umana judicium potest subterfugere mala agens, sed non iudicium conscientia. Gregor. l. 27. Moral. c. 17.

Quid prodest si omnes laudent, & conscientia accuset? aut quid poterit obesse, si omnes derogant, & sola conscientia defendat? Idem super Ezech. Homil. l. 9.

Bonarum mentium est culpas agnoscere, ubi culpa non est. Idem, Epist. ad Augustinum, Anglorum Episcopum.

Bona conscientia nullius oculos fugit. Idem, Epist. 47.

Felix conscientia que afflictionis tempore, bonorum operum recordatur. Hieronym. lib. 11. comment.

Nullus post culpam impunitatis locus est, cum sit reatus ipse supplicium. Idem, Epist. ad Demetriadem.

Qua pena gravior quam interioris vulnus conscientia? nonne hoc magis fugiendum quam inors, dispendium, exilium, debilitas, dolor? Ambros. de Offic.

Tantus splendor honestatis est, ut vitam beatam efficiat tranquillitas conscientia, & securitas innocentie. Idem, l. 2. Offic.

Quod severius iudicium quam domesticum, quo unusquisque sibi est reus, seque ipse arguit? omnia adversa habet, qui sibi ipse displicet, ipse sui accusator, ipse sui testis; nec invenit quo fugiat, qui ipse perurget & stimulat. Idem, l. 3. de Offic.

Verius ac iucundius gaudebis de bona conscientia inter molestias, quam de mala inter delicias. August. l. de catech. Rud.

Iussisti Domine, & sic est, ut pena sibi ipse sit omnis inordinatus affectus. Idem, lib. 2. Confess.

Quisquis malus est, male secum est: torquetur necesse est, sibi tormentum est; ipse est enim pena sua, quem torquet conscientia sua: fugit ab inimico quo poterit, a se quo fugiet? Idem, in Psalm. 36.

Conscientia mala, bona sperare non potest. Idem, in Psalm. 31.

Conscientiam malam laudantis preconium non sanat, nec bonam vulnerat convicium. Idem, contra Petil.

Quid dulcius bonam conscientiam? que si non est, & mala est; pungit, & amara sunt omnia. Idem, Tract. sup. cap. ultim. Proverb.

Quando Deus erit iudex, alius testis quam conscientia tua non erit. Idem, in Psalm. 37.

Inter iudicem justum, & conscientiam tuam, noli timere nisi causam tuam. Ibid.

Quidquid vis, homo, potes fugere, prater conscientiam tuam, interius nihil potes habere quo fugias a conscientia tua, si rodunt te peccata tua. Idem, in Psalm. 30.

Judicis tribunal est in mente tua; sedet ibi

**U**n malfaiteur peut bien échapper le jugement des hommes, mais non pas celui de sa conscience.

Que sert d'avoir l'approbation de tout le monde, si notre conscience nous accuse & nous condamne? ou que nous peut nuire le blâme, & la censure de tous les hommes, si notre conscience nous défend?

C'est le caractère des bonnes ames de reconnoître des défauts, là où il n'y en a point.

Une bonne conscience n'apprehende point, que ses actions soient exposées à la vue des hommes.

Heureuse est la conscience, laquelle dans l'affliction se console par le souvenir de ses bonnes actions!

Nul après avoir péché ne peut se promettre l'impunité; puisque son péché même lui tient lieu de supplice.

Y a-t-il un plus grand supplice, que la douleur que cause la playe secrète d'une mauvaise conscience? n'est-il pas plus à craindre que la mort, que la perte de nos biens, que l'exil, la maladie, & la plus sensible douleur?

L'éclat d'une vie vertueuse est tel, que le seul repos de la conscience, & l'assurance qu'on peut avoir de son innocence, peut rendre la vie heureuse.

Quel jugement plus sévère que celui que notre conscience nous rend intérieurement, par lequel chacun se sent coupable, & se condamne lui-même? tout choque celui qui ne se peut souffrir soi-même, il est son accusateur & son témoin; celui-là ne sçait où fuir, qui se poursuit lui-même.

La bonne conscience vous donnera plus de joye & de consolation dans votre tristesse & votre chagrin, que la mauvaise dans les delices.

Vous l'avez ainsi ordonné, Seigneur! que toute affection déréglée fait elle-même son tourment.

Tout méchant est son propre ennemi. C'est une nécessité qu'il soit lui-même son tourment; car celui qui sent les remords de sa conscience, fait lui-même son supplice; il peut fuir, & éviter par là, la colere d'un ennemi; mais où ira-t-il pour se fuir lui-même?

Une mauvaise conscience ne peut espérer aucun bien.

Les éloges qu'on donne à un méchant homme, ne guerissent pas les playes de sa conscience, comme le blâme & les injures ne blessent point une conscience sans reproche.

Qu'y a-t-il de plus doux & de plus agréable, qu'une bonne conscience? & si elle est mauvaise, elle pique cruellement, & répand l'amertume sur tous les plaisirs.

Quand Dieu exercera sa qualité de Juge souverain, il ne sera pas besoin d'autre témoin, que votre propre conscience.

Entre le juste Juge qui est Dieu, & notre conscience, nous n'avons à craindre que notre mauvaise cause.

Il n'y a rien que vous ne puissiez fuir, & éviter, hors votre conscience; vous ne pouvez trouver d'azile dans vous-même contre ses poursuites, si vous fentez les morsures que vous causent vos pechez.

Le tribunal du souverain Juge est dans votre

Dieu.

Deus, adest accusatrix conscientia, tortor, timor. Idem, in Psalm. 57.

Quisquis non facit quod debet, sine intervallo patitur quod debet: quoniam tanta est beatitudo iustitiae, ut nemo ab ea ad miseriam possit abscedere. Idem, l. 3. de lib. arbit. c. 15.

Ira divina inchoatio est, quod hic patitur peccator. Idem, in Psalm. 6.

Potest obtenebrari conscientia, quia non est Deus; extingui non potest, quia a Deo est. Tertull.

Omne malum aut timore aut pudore natura perfudit. Idem, in Apolog.

Nullus est qui dum operatur malum, bonum adesse putat; sed occasiones fugit: ceterum ille, etsi verbis fortassis crimen diluat, conscientiam tamen ipse suam effugere nequam poterit. Chrysof. Homil. 5. in 2. Epist. ad Timoth.

Nemo preterea quod ignorans virtutem negligat; sufficientem enim magistrum habemus conscientiam. Idem, Homil. 54. in Genes.

Conscientia peccati formidinis mater. Idem, in Psalm. 50.

Quemadmodum seipsum nemo potest effugere, ita nec ullam interioris eius curia sententiam. Idem ad Popul. Antioch.

Hoc tribunal non pecunia corrumpitur, non adulationibus acquiescit; eo quod divinum est, & a Deo nostris impostum cervicibus. Idem, ibidem.

Peccator conscientiam quasi carnificem circumgestat; se lamiantem, flagellantem persequitur. Idem, Serm. 1. de Lazaro.

Judicem in animo perpetuo vigilantem & attentum constituit Deus. Idem Chrysof. Serm. 4. de diversis.

Conscientia domesticum & verum tribunal. Gregor. Nazianz.

Inferus quidam & carcer animae; rea conscientia est. Bernard. Serm. 23. in Cantic.

O felix conscientia puritas! o felix sancta conscientia jucunditas! Idem.

Sicut rivus, quocumque fluit, terram cavat; ita conscientia mala roderet occulte mentem non cessat. Idem, l. 4. de Considerat.

Magne divitiae, bona conscientia; & revera quid in rebus divitius vel dulcius? quid in terra quietius atque securius? bona conscientia damnum rerum non metuit; non verborum contumelias, non corporis cruciatus. Idem, Epist. 373.

Bona conscientia securae erit; cum corpus morietur; securae, cum anima coram Deo presentabitur; securae, cum utrumque, in die iudicii, ante tribunal terrificum iustitiae statur. Idem, l. de interiori domo, c. 23.

Quis magis mortuus est eo, qui portat ignem in sinu, peccatum in conscientia, nec sentit, nec excutit, nec expavescit? Idem, de Considerat.

Sufficit adversum os loquendum iniqua, opinio bonorum cum testimonio conscientiae. Idem, super Cantic.

Sicut probis probitas ipsa sit premium; ita improbis nequitia ipsa supplicium est. Boëtius l. 4. de consol. Philof.

ame; Dieu y préside en cette qualité; votre conscience est votre accusateur; votre bourreau est la crainte que vous devez avoir de l'issue de ce jugement.

Quiconque ne fait pas ce qu'il devrait faire, souffre bientôt ce qu'il a mérité; mais le bonheur dont on jouit pour récompense de notre justice, est tel, que personne ne peut devenir misérable.

Ce que le pecheur souffre ici-bas de sa conscience, est le commencement de ce que la colere divine lui fera souffrir un jour.

On peut obscurcir sa conscience, & diminuer ses lumieres, parce qu'elle n'est pas Dieu même, mais parce qu'elle vient de Dieu, on ne peut l'éteindre tout-à-fait.

La nature a répandu la honte ou la crainte sur tout ce qui est peché.

Personne en commettant le mal, ne croit que le mal soit un bien; il cherche seulement des prétextes pour l'excuser; mais s'il peut faire en sorte de s'en disculper, il ne pourra pas pour cela, éviter le reproche de sa conscience.

Que personne n'apporte pour prétexte l'ignorance du bien qu'il a négligé de faire; car nous avons au-dedans de nous notre conscience, qui est un maître capable de nous instruire de nos devoirs.

Le juste reproche que nous fait notre conscience, d'avoir commis un crime, fait naître la crainte.

Comme personne ne se peut fuir soi-même; de même, il ne peut éviter l'arrêt que cette cour souveraine & interieure a porté contre lui.

Ce tribunal ne se corrompt point par argent, il n'accorde rien à la flaterie; parce que c'est un tribunal divin, établi de Dieu pour nous juger.

Le pecheur porte avec soi un bourreau, qui ne cesse jamais de le déchirer, & de le tourmenter interieurement.

Dieu a établi dans notre ame un juge toujours vigilant, & attentif à tout ce qui se passe dans nous-mêmes.

La conscience est un tribunal domestique où l'on ne peut déguiser la verité.

Une conscience qui se sent coupable, est comme son enfer & sa prison.

O l'heureux sort d'une conscience pure! ô la solide & agréable joye d'une conscience sans crime!

Comme un ruisseau creuse la terre par où il coule; de même la mauvaie conscience ne cesse de ronger interieurement une ame criminelle.

Une bonne conscience est un tresor rempli de grandes richesses: en effet, qu'y a-t-il de plus précieux & de plus agréable? y a-t-il au monde un repos, & une tranquillité comparable? une bonne conscience ne craint, ni la perte des biens, ni les reproches, ni les plus cuisantes douleurs.

Une bonne conscience sera en assurance quand l'ame se separera du corps; quand l'ame sera présentée au tribunal de Dieu; & quand l'un & l'autre paroitra au jugement terrible du juge inflexible, elle n'aura nul sujet d'en craindre l'issue.

Qui mérite d'être censé mort, que celui qui porte du feu dans son sein, c'est-à-dire, un peché sur sa conscience; qui ne le secoue point, & qui n'appréhende rien, comme s'il n'avoit nul sentiment?

Contre les mauvais discours qu'on fait de nous, & les traits de la plus noire médiance; il suffit d'avoir pour soi l'estime des gens de bien, avec le témoignage de notre conscience.

Comme la probité des gens de bien est déjà une partie de leur récompense; de même la malice des méchans est déjà un supplice anticipé.

*Omnia fugere poterit homo prater cor suum ; non enim potest a se quisquam recedere : quocumque enim abierit , reatus sui conscientia illum non derelinquit.* Isidorus in Syn.

*Conscientia accusat de praterito , remurmurat de presenti , pracavet de futuro.* S. Bonavent. l. 2. Comp. Theol. c. 5.

*Nulla pena gravior , pena conscientia ; vis nunquam esse tristis , bene vive ; secura mens tristitiam sustinet ; bona vita semper gaudium habet ; conscientia autem rei semper in pena est.* Isidorus l. 2. fojit.

*Liber signatus & clausus , & in die iudicii aperiendus.* Hugo Card. l. 2. de anima.

*Si gaudium est in mundo , hoc utique possidet puri cordis homo ; & si alicubi tribulatio & angustia , hoc melius novit mala conscientia.* Lib. de Imit. Chr. l. 2. c. 4.

*Intolerabilis cruciatus.* Hugo à S. Vict. tract. de inter. dom.

*Plerique sanam , conscientiam autem pauci verentur.* Seneca , l. de moribus.

*Nullum conscium peccatorum tuorum magis timueris , quam teipsum.* Idem.

*O te miserum si contemnis hunc testem !* Idem.

*Nullum theatrum virtuti , conscientia minus est.* Cicero 2. Tuscul.

Un homme criminel pourra fuir tout le reste ; à la réserve de son propre cœur ; car personne ne peut s'éloigner de soi-même , & en quelque lieu qu'il se retire , le souvenir de son péché le suivra par tout.

La conscience nous accuse du passé ; elle se plaint & murmure du présent , & se précautionne pour l'avenir.

Il n'y a point de plus cruel supplice que celui d'une mauvaise conscience ; ne voulez-vous jamais avoir de tristesse ? vivez bien. Une ame constante supporte la tristesse ; mais celui qui vit bien est toujours dans la joye ; & la conscience du criminel le met continuellement à la torture.

La conscience est un livre fermé & scellé , & qu'on ouvrira au jour du jugement.

S'il y a quelque véritable joye dans le monde , c'est l'homme de bien qui a le cœur pur , qui en jouit ; & s'il y a de la tristesse & de la peine d'esprit , personne ne le connoît mieux que la mauvaise conscience.

Le tourment de la mauvaise conscience est insupportable.

Plusieurs craignent pour leur reputation , & quel jugement on fera d'eux ; mais peu appréhendent le jugement de leur conscience.

Ne craignez pas d'avoir de plus fâcheux témoin de vos crimes que vous-même.

Que votre malheur est à plaindre , si vous méprisez le témoignage de votre conscience !

La vertu n'a point de plus glorieux trône où elle puisse se faire voir , que notre propre conscience.

#### PARAGRAPHE CINQUIÈME.

*Ce qu'on peut tirer de la Theologie par rapport à ce sujet.*

Notion & définition de la Conscience.

I. *Quest. 79. art. 12.*

*Ibid. art. 13.*

Ce qui peut servir à nous en donner une plus ample connoissance.

Il est assez difficile de donner une définition exacte & reguliere de la Conscience , que l'on confond ordinairement avec la Synderese , & qui en effet ne semble gueres en differer que de nom. Saint Thomas néanmoins ne les confond pas : il dit que la Synderese est une lumiere naturelle , qui incline à faire le bien , & à fuir le mal : il ne veut pas que ce soit une puissance , telle qu'est l'entendement & la volonté ; mais une habitude , par laquelle nous connoissons les premiers principes des choses qui sont à faire de notre part. Et il ajoute , que la Conscience est proprement un acte , & une application de notre science , à quelque objet particulier , laquelle nous fait juger s'il est bon ou mauvais , s'il le faut fuir ou rechercher ; & nous donne sur le passé un bon témoignage , ou bien nous cause des remords.

Le commun des Theologiens , par ce mot de Conscience , entend le jugement que notre esprit porte , & que la droite raison dicte de ce qu'il faut faire , ou qu'il faut fuir dans les occasions qui se presentent ; lequel jugement nous doit servir de guide , & de regle pour nous déterminer. Quelques-uns disent en moins de mots , que c'est un acte de l'entendement , par lequel nous jugeons ce qu'il faut ou ce qu'il ne faut pas faire ; ou bien de quoi il faut , ou ne faut pas s'abstenir , dans les rencontres où l'homme doit agir. Sans tant se gêner à chercher une juste définition , les Peres & les Prédicateurs ont recours aux comparaisons qui peuvent donner quelque idée de ce qu'on demande. On dit que la Conscience est un livre dans lequel une main invisible écrit nos pechez , à mesure qu'ils se commettent. On ajoute , que c'est un Dieu domestique , ou du moins un Souverain qui relève immediate-

ment de Dieu ; elle est au-dessus de Dieu , mais au-dessus de l'homme ; elle tient dans nos cœurs la place de l'Être infini , elle parle en son nom , elle y soûtient ses droits , elle y exécute ses jugemens. J'aurois mieux dire , selon le sentiment du Prophete Royal , qu'elle est une participation de la Loi éternelle ; parce que cette lumiere , qui nous découvre interieurement le vrai & le faux , & qui , pour fournir à la volonté la matiere qui lui convient , nous indique encore le bien & le mal , est un écoulement de cette Loi éternelle , que Dieu a imprimée dans le fond de nos cœurs : *Signatum est super nos lumen vultus tui.* Psal. 4.

La Conscience juge de toutes les actions qu'on a faites : & c'est de ce dernier jugement que naissent les remords ou la tranquillité de l'ame : car cette Conscience lui faisant faire reflexion sur sa conduite , décide si ces actions sont justes ou legitimes. D'un autre côté , elle fait remarquer , que celui qui viole la Loi de Dieu , & qui n'en fait pas penitence , sera un jour condamné , & puni de l'infraction de cette Loi : elle connoît le fait & le droit ; elle fait sentir au criminel , qu'il a violé cette Loi divine , & que sa penitence est foible ; ou peut-être qu'on n'a pas encore commencé à la faire. Alors elle prononce , que l'ame est criminelle , & exposée à la condamnation.

On peut distinguer avec Saint Bernard deux sortes de Consciences. Il y a , dit-il , une bonne Conscience , & il y en a une mauvaise. La bonne Conscience , ajoute-t-il , doit être encore divisée comme deux especes , aussi-bien que la mauvaise : car il y a , poursuit ce Pere , une bonne Conscience troublée , & une bonne Conscience tranquille ; comme il y a une mauvaise Conscience inquiète & agitée , & une mauvaise Conscience paisible & endurcie.

Differens offices ou offices de la Conscience.

Il y a deux sortes de Consciences en general.

durcie. A quoi l'on peut ajouter d'autres divisions de la Conscience. Car il y a une Conscience erronée, fausse & trompée; il y en a une douteuse, qui ne peut se résoudre & se déterminer lorsqu'il faut agir; une scrupuleuse, qui craint ou qui se persuade qu'il y a du péché en tout ce qu'elle fait; une, endurcie, que l'Apôtre appelle cauterisée, qui ne sent plus aucun remords.

Si nous en croyons les Conciles, les saints Peres, & tous les Docteurs, il n'est jamais permis d'agir contre la Conscience. Conc. Lateran. Can. 41.

Il y a plusieurs & différentes causes de l'erreur de la Conscience. Les principales sont: 1°. La simple ignorance, quand on est persuadé que ce qui est mal en soi, est bien fait, ou que ce qui est bien, est mal. 2°. La négligence, quand on ne veut pas se donner la peine de s'instruire, ou se faire instruire de ses devoirs, & de ses obligations, ou des choses qui nous feroient éviter le péché. 3°. L'orgueil, quand on ne veut pas soumettre son jugement à des personnes plus sages & mieux instruites. 4°. L'amour déréglé de soi-même; ce qui a fait dire à Senèque: *Perit omne iudicium si res transferit in affectum.*

Ce sont les mêmes causes, que celles de la fausseté, & celles de la mauvaise Conscience. On méconnoît ses devoirs, & on les veut méconnoître; c'est ignorance & malice: ou bien on néglige de les connoître, on suit son inclination & son penchant; l'ignorance cache le péché, la coutume l'autorise, la passion le justifie; & toutes ces choses concourant ensemble, on ne fait presque aucun scrupule des plus grands crimes. On veut que ce que l'on fait soit juste; & non seulement on suit son inclination, on veut encore croire qu'on la peut suivre; on détourne son esprit de ce qui pourroit lui faire connoître la vérité, & on l'applique à tout ce qui peut l'alterer. Bien loin de consulter des gens habiles & desintéressés, on se consulte soi-même, & ce que par une maligne critique on ne pardonneroit pas aux autres, on l'excuse, & on le justifie en soi, par une molle indulgence.

Quoi que la Conscience fausseté & erronée naisse ordinairement de la dépravation & de la corruption du jugement: cependant l'habitude y contribue beaucoup, parce qu'elle fait qu'un pecheur s'endort dans le péché, & ne le connoît plus. Au commencement la raison ne manquoit pas de faire voir que ce contract étoit usuraire, que cet intérêt étoit défendu, que cette liberté n'étoit point permise, qu'on ne pouvoit s'engager dans cette affaire sans péché; la Conscience d'abord falloit de grands reproches; mais depuis qu'on s'y est accoutumé, on ne les tient plus pour pechez, on les excuse, on les défend. Ce pecheur n'a point d'étude; néanmoins sur le chapitre de sa passion, il fait le Theologien, & dispute contre ceux qui l'avertissent charitablement de son devoir.

C'est un sentiment vif que celui que l'on a de son péché, & de la justice vengeresse de Dieu, lorsque toute l'horreur du crime se découvre à nos yeux; on voit la peine qu'il me-

rite, on conçoit un Dieu tout-puissant, juste, vengeur, qui nous poursuit, & on conçoit jusqu'où il pourra pousser sa rigueur: Dans cette vue, comme l'on se sent intérieurement coupable, on craint que la mort ne nous surprenne en cet état. Ces remords ne sont pas toujours si violens, autrement ils troubleroient trop une ame, & seroient par là inutiles pour la conversion des coupables; mais toujours le péché paroît affreux; la justice de Dieu, toujours terrible. Le cœur ému se fait des reproches, & des accusations sur toutes les circonstances de son péché; & alors la crainte l'emporte bien encore, mais il ne laisse pas de rester au fond de l'ame quelque espérance de miséricorde, qui la soutient, & qui l'empêche de tomber entièrement dans le désespoir.

Remarquez, dit saint Augustin, que la reprobation suit de près ces pecheurs qui vivent sans remords. Quand le péché laisse quelque scrupule, & quelque trouble dans l'ame, c'est une marque que l'on n'est pas endurci; mais quand on vit dans une profonde paix, sans craindre la mort, & la damnation éternelle, dont on est menacé, c'est alors qu'un pecheur entraîné par ses passions, court à sa perte & à son dernier malheur.

Il est vrai, & nous devons toujours le remarquer, que Dieu ne cherche pas expressément à nous entretenir dans cette insensibilité de conscience, & dans ce fatal repos; qu'il n'y contribue par aucun mouvement de sa part, non pas même en cessant tout-à-fait d'agir & de parler: mais s'il agit, ce n'est plus qu'une legere action, laquelle n'est suivie d'aucun effet; s'il parle, ce n'est plus que d'une voix foible, laquelle ne pénètre point jusqu'au fond de l'ame pour la réveiller; la grace ne fait plus ni sur l'esprit ni sur le cœur ces vives impressions, qui persuadent l'un, & qui gagnent l'autre. Dieu se retire, comme un Medecin, qui quitte son malade, après avoir épuisé ses soins auprès de lui, & qui au lieu de le tourmenter davantage, le laisse plongé dans une mortelle lethargie.

Quand je remonte à la source, je trouve que cette intrepidité affectée procedé, quoi qu'on ne le dit pas, d'une resolution secreete d'en demeurer où l'on en est, de tenir toujours la même conduite, de perseverer dans les mêmes habitudes, en un mot de ne se point convertir; & pour cela, d'éloigner de son souvenir tous les objets, qui pourroient jeter dans l'ame quelques allarmes, de fermer les yeux à toutes les veritez de la foi, de ne s'instruire jamais de ses obligations, afin de se dégager du soin de les accomplir; de s'affermir enfin par cette ignorance étudiée, contre tous les retours de la Conscience.

Nos erreurs, nos desordres, nos égaremens dans la voye du salut, viennent de ce qu'outrage la Loi de Dieu, il y a encore une autre regle d'où dépend la droiture de nos actions, que nous devons suivre; ou plutôt de ce que la Loi de Dieu qui est la regle generale de toutes les actions des hommes, nous doit être appliquée en particulier, par une autre regle, encore plus prochaine & plus immediate, qui est la Conscience.

Car qu'est-ce que la Conscience? Saint Thomas nous l'apprend en deux mots: C'est l'application que chacun se fait soi-même de la Loi de Dieu. Or l'experience nous convainc que chacun se fait l'application de cette Loi

N'être point agité des remords de Conscience après le crime, est une marque de reprobation.

L'insensibilité de la Conscience vient d'un châtement de Dieu.

Le principe de la fausseté & de l'intrepidité de la Conscience.

D'où naît la fausseté & la mauvaise Conscience.

Il n'est jamais permis d'agir contre la Conscience. Conc. Lateran. Can. 41.

D'où vient l'erreur de la Conscience, qu'elles en sont les causes.

La fausseté & la mauvaise Conscience vient des mêmes principes.

L'habitude & la coutume contribue beaucoup à rendre la Conscience fausseté & erronée.

Ce que c'est que remords de Conscience.

de Dieu selon ses vûës, selon ses lumieres, selon le caractère de son esprit, & même selon les mouvemens secrets, & la disposition presente de son cœur. D'où il arrive que cette Loi divine mal appliquée, bien loin d'être toujours dans la pratique, une regle sûre pour nous, soit du bien que nous devons faire, soit du mal que nous devons éviter; contre l'intention de Dieu même, nous sert tres-souvent d'une fausse regle, dont nous abusons & dont nous nous autorisons, tantôt pour commettre le mal, tantôt pour manquer aux obligations les plus inviolables de faire le bien.

A force de desirer ou vouloir une chose, nous en venons jusqu'à nous persuader qu'elle est permise, & bonne; quoi qu'elle soit mauvaise.

Dans l'ordre des choses, qui est l'ordre de Dieu, ce sont les desirs qui doivent être selon la Conscience, & non pas la Conscience qui doit se regler selon les desirs. Cependant, dit Saint Augustin, voilà l'illusion & l'iniquité, à laquelle, si nous n'y prenons garde, nous sommes sujets. Au lieu de regler nos desirs par nos Consciences, nous nous faisons des Consciences de nos desirs; & parce que c'est sur nos desirs que nos Consciences sont fondées, qu'arrive-t-il? Tout ce que nous voulons, à mesure que nous le voulons, nous devient & nous paroît bon: *Quodcumque volumus bonum est.*

On demande, pourquoi il arrive souvent qu'un pecheur est en repos dans son péché? Il est facile de répondre: c'est que son cœur est corrompu, c'est que son esprit est aveuglé; & c'est que Dieu par cela même, le punit. Son cœur est corrompu, & dans cet état, il ne sent rien de tout ce qui le pourroit troubler; son esprit est aveuglé, & dans l'aveugle présomption qui le seduit, il ne voit rien de tout ce qui le pourroit tromper: enfin, Dieu, le punit; & ce châtement consiste à lui refuser & les lumieres qui lui pourroient éclairer l'esprit, & les grâces qui lui pourroient toucher le cœur.

Pourquoi un pecheur est tranquille dans son péché.

On ne passe point tout d'un coup, ni sans peine, de l'innocence au crime, & d'une vie réglée aux grands desordres. Aussi le pecheur, dit Saint Bernard, après Tertullien, n'est jamais tranquille dans les commencemens de son péché; mais comme il a encore une Conscience delicate, & que les sentimens en sont vifs, le péché n'y porte son aiguillon qu'avec douleur. On craint, on délibere, on résiste; & la nature même, toute corrompue qu'elle est, répand dans l'ame, ou une honte raisonnable, qui nous donne horreur du mal, ou une frayeur salutaire, qui nous en fait redouter les suites.

Ce repos & cette tranquillité dans le péché ne vient pas tout d'un coup, mais par une longue habitude.

### PARAGRAPHE SIXIEME.

*Les endroits choisis des Livres spirituels, & des Prédicateurs modernes sur ce sujet.*

Voix de la Conscience, & sentiment de religion.

C'est une voix bien haute que celle de la Conscience; c'est un reproche aussi inévitable qu'il est caché; c'est un témoin aussi irréprochable qu'il est domestique. La nature a si profondément gravé la connoissance & la verité d'un Dieu dans notre ame, dit l'éloquent Salvien, qu'il est impossible de l'effacer; & il n'est quasi point d'homme, quelque impie, & rebelle qu'il soit, qui étant dans quelque danger imprévu, ne porte ses yeux & ses mains vers le Ciel, pour implorer la faveur d'un Etre tout-puissant, qui a choisi les Cieux, pour y découvrir les richesses de sa gloire. *Liv. de la Divinité défendue contre les Athées, par d'Abillon.*

Les reproches de la Conscience se réveillent & sont plus violents aux approches de la mort.

Je demanderois volontiers avec Tertullien, d'où vient que les pecheurs ayant souvent étouffé pendant leur vie, ces remords de Conscience, qui troublaient leur paix, ils ne peuvent, quoi qu'ils fassent, les étouffer à la mort. Car combien en voyons-nous qui par une longue habitude dans le mal, & un endurcissement contracté depuis plusieurs années, jouissent d'une fausse paix, & vivent sans inquiétude & sans allarmes; & qui cependant aux approches de la mort, tremblent, pâlisent, & souffrent d'épouvantables inquiétudes. Le même Pere en rend une admirable raison: c'est, dit-il, que l'ame, pendant la vie du pecheur, étant enveloppée de tenebres, que ses passions & sa malice ont répandues dans son esprit, ne commence à développer; ce sont ses termes; à développer ce nuage, que lorsqu'elle va quitter son corps; *Erumpit in apertum, ad meram & puram lucem.* Auparavant elle ne voyoit rien, parce qu'elle ne vouloit rien voir, qu'elle s'étoit rendu esclave de ses passions; mais quand cette separation se va faire, elle reprend sa liberté. *Mr. Joly. 2. Tome de ses Prêches.*

Comme la Conscience trouble le pecheur

Combien de fois cette pensée vous a-t-elle fait trembler dans le péché, lorsque, justifié par le suffrage des hommes que vous avez

trompez, votre conscience vous a menacé de ce juge, qu'on ne peut ni tromper, ni corrompre, ni éviter! Quelle peine n'avez-vous pas à étouffer cette voix secreete, qui vous trouble au milieu des plaisirs; qui réveille votre crainte au moindre peril; qui vous fait pâlir, trembler, & qui semble exécuter par avance, l'arrêt qu'il doit prononcer contre vous? Cette pensée, qu'il faut mourir, qui fait le repos & la consolation du Juste, fait le supplice & la terreur du méchant: si ce n'est pas une impression de la lumiere naturelle, pourquoi est-elle commune à toutes les Nations du monde? pourquoi regne-t-elle dans tous les temps? *Le Pere Chemin. Serm. sur les Jugemens de Dieu.*

au milieu de ses plaisirs.

Dès le temps qu'on fait le crime, la Conscience, qui l'a d'abord déconseillé, commence à le condamner hautement, & à se recrier contre la malice du criminel, & à demander justice de la violence qu'on lui fait, & à s'en venger elle-même. Mais c'est bien pis, lors que le crime est achevé; car alors le plaisir ayant cessé, la passion s'étant ralentie, l'ame demeure en proie à la douleur & aux reproches de la Conscience. La passion a fait avaler le poison sans le regarder; la volupté l'a détrempe de quelques douceurs; mais quand il est une fois dans les entrailles, il cause d'horribles tranchées. Le silence de la Conscience est encore plus à craindre. Après qu'elle a long-temps, ou parlé, ou même crié inutilement, il arrive quelquefois, par un jugement terrible, à la verité; mais juste néanmoins, que la Conscience se tait pour toujours & nous laisse dans un mortel assoupissement: c'est-à-dire, que Dieu retire ses grâces, & en cet état, tout se tait; plus d'objet qui touche le cœur, plus de discours qui l'ébranle, plus d'accidens capables de l'épouvanter; toutes les voix sont muettes: & de là que doit-on attendre? *Pere de la Colombiere, dans ses Reflexions.*

Ce que la Conscience fait dans le pecheur.

Que veut dire cette Conscience, qui se trouble

La Conscience est la voix de Dieu.

trouble tout d'un coup, qui éclate en mille plaintes, en mille reproches? ce ne peut être la voix du demon, puisqu'elle nous porte au bien; ce n'est pas notre propre voix, puis qu'elle parle malgré nous. Il faut donc que ce soit la voix de Dieu: & c'est pour cela que tout ce qu'elle nous dit, doit être écouté, & que ce sont autant de loix sur lesquelles nous ferons jugez. *Le même. Tome 2. de ses Sermons.*

Comment se forme une fausse Conscience.

Si nous voulons bien écouter cette synderefe, elle nous fait assez entendre ce *Non licet*, que Jean disoit à Herode: cela ne vous est pas permis. Mais la plupart des pecheurs tâchent d'éteindre tant qu'ils peuvent, cette lumiere naturelle, & de corrompre leur propre Conscience; ils s'aveuglent eux-mêmes, & perdent, pour ainsi dire, cette lumiere par trop de lumiere. Comment cela? C'est que ne pouvant agir long-temps contre leur Conscience, ils s'en forment une fausse & erronée, en consultant des livres & des Auteurs suspects, & en cherchant des raisons, qui appuyent leurs sentimens, ou plutôt les desirs de leur cœur, ou quelque action que la droite raison improuve & condamne d'abord, particulièrement en matiere de simonie, d'usure & d'impureté. Ils s'en trouve qui mettent la Theologie à la question, pour lui faire dire ce qu'elle ne veut pas: car pour justifier, ou pour autoriser quelque crime qu'ils sont résolus de commettre, ou quelque mauvaise habitude, qu'ils ont de la peine à combattre; ils s'adresseront à tant de Casuistes & de Theologiens, qu'enfin ils en trouveront quelque'un, qui donnera dans leur pensée, & approuvera leur sentiment. Mettez un homme innocent à la question; dès la premiere fois il vous dira la verité: mais redoublez-la une & plusieurs fois; la force de la douleur tirera de lui tout ce qu'on voudra. Ainsi mettez la Theologie, cette innocente dépositaire de la verité, à la question; dès la premiere fois elle vous dira la verité: Cela ne se peut faire en Conscience, cela est directement opposé à la saine doctrine de l'Eglise, cela choque le bon sens, c'est contre le sentiment unanime de tous les Docteurs: mais à force de questionner, & de prendre le fait ou le droit, tantôt d'un biais, & tantôt d'un autre, il se trouvera quelque Docteur qui favorisera le sentiment en question, sur lequel on formera sa Conscience. Mais une Conscience droite ne cherche point tous ces détours & ces faux-fuyans: *Reverimini ad cor*: Retournez, retournez pecheurs à votre Conscience, & ne cherchez point à vous tromper; écoutez ce qu'elle vous dit; c'est la meilleure & la plus sûre regle que vous puissiez suivre: elle est si juste, que dans sa propre cause même, elle se condamne: toutes les raisons mandrées, ou recherchées avec tant d'étude ne nous peuvent justifier devant son tribunal, & de quelque artifice qu'on se serve, il est impossible de lui faire approuver le crime. *Le P. Antoine de S. Martin de la Porte, dans la seconde partie de la Conduite de la grace.*

On se fait une Conscience à sa mode.

Combien de dangereux ménagemens; combien de lâches détours pour éluder la Loi de Dieu? on se fait un plan de salut à sa mode; on se forme des principes à sa façon; on met toute la vertu dans son humeur, & l'on rebute un Directeur, qui ne pouvant agir contre ses propres lumieres, n'a pas assez de condescendance, pour relâcher quelque chose de

Tome 1.

sa prétendue severité: En un mot, on est prêt de renoncer à tout, pourvu qu'on ne soit pas obligé de renoncer à soi-même. Si l'on se fait un grand crime d'usurper les biens de son frere, on ne se fait presque jamais devant Dieu, un point de Conscience de déchirer sa reputation, ou par des médifances grossieres, ou par des détours ingenieux & subtils. *Pris d'un Sermon manuscrit.*

Il est vrai que la Loi de Dieu est en elle-même, pure, sincere, & éternelle: *Lex Domini immaculata*: Elle ne souffre aucune tache; mais cette loi entendue par l'homme, tournée par l'homme, & exécutée par l'homme, est une loi aussi changeante, aussi dissimulée, le dirai-je? aussi corrompue, & aussi impure que la volonté de l'homme. C'est la Loi de Dieu, j'en conviens; mais l'un la tourne d'une maniere, & l'autre de l'autre: Regle, qui lui fait perdre sa simplicité, sa sincerité, & son intégrité. Dieu la donne pure & immuable; mais nous avons le malheur de la corrompre & de l'alterer: en un mot, toute Loi de Dieu qu'elle est, elle ne laisse pas de devenir humaine & changeante, par la volonté dépravée de l'homme. *Pris d'un Sermon manuscrit.*

Du même sujet.

Psal. 18.

Il est aisé de se faire dans le monde, une fausse Conscience; car quoi de plus naturel, & de plus facile, que de suivre le penchant que la cupidité nous donne? comme nos vûes sont élevées, il est difficile que nos connoissances ne s'y conforment. De là vient cet orgueil, cette ambition; de là ces artifices, ces intrigues, ces complaisances, ces flateries, pour arriver au but qu'on se propose: rien de plus commun parmi vous, & cependant rien à quoi vous pensiez moins. J'ai dit, qu'il n'est rien de plus aisé que de se faire dans le monde des Consciences lâches & criminelles: pourquoi? parce qu'il n'est rien de plus aisé que de se former des desirs injustes, & temeraires; que de concevoir des pensées vaines & ambitieuses. Car n'est-ce pas de là que naît cette Conscience déreglée, aveugle, & erronée? Conscience déreglée, parce que ce sont nos desirs, qui doivent se regler sur notre Conscience, & non la Conscience, sur nos desirs. Mais nous faisons tout le contraire: entraînez par nos desirs, nous ne voulons point d'autre regle; il faut de nécessité que notre Conscience s'accommode à ce que nous voulons, & par cet étrange renversement, nos desirs servent de regle à notre Conscience; & parce que c'est sur ce qui nous plaît que nos desirs sont formez, notre Conscience les approuve: *Omne quodcumque volumus, bonum est*, dit Saint Augustin: ce que nous voulons nous paroît bon: peut-être, dit ce Pere, que parce qu'il nous paroît agréable, nous nous persuadons que c'est une chose juste. D'où vient donc cela? de l'ascendant malheureux que nos desirs prennent sur notre Conscience, qui juge après cela des choses, non sur ce qu'elles sont, mais selon qu'elles nous plaisent. *Pris d'un Sermon sur ce sujet, attribué au Pere Bourdaloue.*

Il est aisé de se faire une fausse Conscience.

La Conscience n'est pas une chimere, & le déreglement que je combats ici, n'est pas un déreglement imaginaire; il est aussi naturel à l'homme d'avoir une Conscience, qu'il est naturel à l'homme d'avoir une raison. La Conscience, dit Saint Jean de Damas, est la loi de notre esprit: *Lex mentis*. C'est, dit Saint Augustin, une lumiere que Dieu nous a donnée à tous, pour discerner le bien d'avec le

Comme l'on se fait une fausse Conscience en éteignant la lumiere naturelle.

G g g

mal : *Lumen ad discretionem mali*. C'est une regle, dit Saint Thomas, que nous appliquons dans les rencontres, pour connoître ce qu'il faut faire, ou ce qu'il faut éviter : *Regula agendorum fugiendorum* : de là, Chrétiens, ils en suivent, ce semble, qu'il n'est pas possible d'éteindre cette lumiere, ou de courber cette regle : car si elle vient de Dieu, elle est essentiellement droite, & si elle est naturelle, elle vient de Dieu. Cependant il n'arrive que trop souvent, que volontairement, & d'une maniere coupable, on corrompt sa raison, on séduit son guide, on étouffe sa lumiere : comment cela ? c'est que souvent, mais sur-tout dans les conséquences un peu éloignées des premiers principes de la loi naturelle, la volonté corrompt le jugement, & le jugement à son tour, corrompt la volonté. Il se fait donc comme un cercle de dépravation entre l'esprit & le cœur. Principe, qui tout abstrait qu'il est, ou qu'il nous paroît dans la speculation, n'est pourtant que trop certain, & trop évident dans la pratique. Et par là se forme ce que nous appellons fausse Conscience; c'est-à-dire, un jugement erroné sur la pratique en matiere de mœurs. *Pris d'un Sermon manuscrit sur ce sujet, du P. François Carrou.*

Continuation d'un même sujet.

Aussi-tôt qu'une passion, de quelque nature qu'elle soit, s'est emparée d'un cœur, quelque déreglée qu'elle soit d'ailleurs, on cherche à la contenter; mais c'est alors qu'on sent toutes les revoltes de son esprit, qu'on éprouve l'empire, & le pouvoir de sa Conscience. Que faire alors ? passer par-dessus ses repugnances; pecher contre ses lumieres & malgré ses vûes ? il en coûteroit trop; & ce seroit toujours de nouveaux combats à rendre. Le plus court, c'est de corrompre les lumieres de son guide, & de faire parler à sa Conscience le langage de la passion. Et pour cela, voici les artifices dont on se sert. J'ignoreraï, en matiere de Conscience, & mon ignorance me servira d'excuse devant Dieu. Les autres disent, je chercherai dans ma propre raison, ou dans les décisions d'un Confesseur commode, de quoi opposer aux lumieres de mon esprit : en un mot, les uns se font une fausse Conscience en étouffant leurs lumieres; les autres en y substituant de fausses lueurs. C'est ce que Saint Thomas appelle une Conscience Positivement Fausse, & une Conscience Negativement Fausse. *Le même.*

L'ignorance qui cause la fausse Conscience, vient souvent par une distraction volontaire de notre esprit.

Daniel. 13.

La Conscience, avant que nous commettions le crime, répand presque toujours dans nos esprits certaine lumiere qui nous en découvre la honte: foible lueur, qui n'est que comme le crepuscule d'un plus grand jour : Mais que faisons-nous ? nous ent'ouvrons la paupiere pour la refermer incontinent. Ici l'on prend à témoin toutes les personnes à qui il est arrivé de tomber dans ces crimes affreux, qui portent leur honte avec eux : en ignoroient-ils l'abomination, & le déreglement ? Tels furent ces coupables vieillards qui attendent autrefois à la pudicité de Susanne : *Everterunt sensum suum... ut non viderent* : Ils dépraverent leur Conscience, afin de ne pas voir. Ils avoient assez d'âge & d'experience pour appercevoir l'infamie d'un adultere dégénéré en calomnie : Que de raisons pour être effrayez, s'ils avoient voulu y faire attention ! Leur âge, c'étoient des vieillards; leur qualité, c'étoient des juges; leur état, c'étoient des captifs dans un Royaume étranger; leur religion, c'étoient des Juifs transplantés au

milieu de l'idolâtrie, qu'ils alloient scandaliser : le lieu de leur transgression, c'étoit la maison du mari qu'ils alloient deshonorer; l'objet de leur passion, c'étoit Susanne, une femme reguliere & retirée, & par conséquent plus difficile à corrompre. Ils ne sentent point tous ces motifs, parce qu'ils en éloignent la pensée : *Everterunt sensum suum*. Les motifs naturels ne font pas plus d'impression sur eux; la vûe du Ciel les auroit touchés, le souvenir du Legislateur les auroit fait ressouvenir de la Loi : *Declinaverunt oculos suos ut non viderent caelum*. Voilà ce que font encore tous les jours ceux qui se couvrent d'une ignorance affectée. On a des doutes, on ne veut pas les faire éclaircir; on ne veut pas approfondir l'état de son bien, de peur d'être obligé à des restitutions qu'on appréhende; on ne veut pas s'instruire sur la nature de certains attachemens, pour n'être point obligé à les rompre : Or il est constant que ce qui cause cette ignorance, ne la rend pas excusable : c'est par dissipation ou distraction que vous ignorez; mais une ignorance de la sorte est-elle nécessaire ou invincible ? n'étoit-il pas en votre pouvoir de fixer votre esprit volage à de serieuses reflexions ? *Le même.*

Le moyen dont on se sert pour s'établir une fausse Conscience sur sa propre raison, est injuste & criminel. C'est ainsi que tous les Heretiques se sont perdus : C'étoit en doutant qu'ils avancoient d'abord leurs faux dogmes; ensuite ils ont cherché des raisons pour appuyer leur entêtement; une fausse évidence a produit une fausse obstination; enfin, à force de se dire qu'ils avoient raison, ils sont venus jusqu'à se le persuader. Raison humaine ! que deviens-tu, quand une fois la passion s'est rendue maîtresse ! La Synagogue assemblée; c'est-à-dire, toutes les meilleures têtes d'une Nation, qui ne passa jamais pour manquer d'esprit & de lumieres, raisonnoit ainsi au sujet de Jesus-Christ : *Quid facimus, quia hic homo multa signa facit ?* Cet homme fait des miracles étonnans; nous n'en scaurions disconvenir : il faut donc le mettre à mort. O Ciel ! que la passion est aveugle ! & qu'il est injuste de se faire une Conscience au gré de sa raison ! *Le même.*

Je ne prétends pas fermer ici toutes les voyes à la consultation : elle est legitime, permise, & sûre à parler en general; autrement que deviendroit le fidele dans ses doutes, si obligé de se défier de ses propres raisonnemens, il étoit encore obligé de se défier des décisions d'autrui; d'un Confesseur, d'un Pasteur, d'un Directeur ? Ce que je dis, c'est qu'il faut de la bonne foi dans ces consultations; c'est que l'envie d'être éclairé, doit nous conduire à l'oracle, & non pas l'envie d'être trompez, ou appuyez dans nos prétensions. On mandie une autorité à ses desordres, pour pouvoir les commettre sans allarmes; on voltige de Directeur en Directeur, jusqu'à ce qu'on en ait trouvé quelque'un de favorable à sa passion; c'est à ses décisions que l'on s'en rapporte, & malgré les réponses de sa Conscience, on s'en tient à ce langage de seduction. *Le même.*

Dieu fit sentir à David après son péché, tout ce que le remords a de plus piquant, & de plus amer. La description de son cœur merite votre attention : *Miser factus sum*, dit-il, *totâ die contristatus ingrediebar*. Je devins malheureux aussi-tôt que je devins pecheur.

*Ibidem;*

On s'établit souvent une fausse Conscience sur la raison, dont on éteint les lumieres.

*Joan. II.*

D'autres fois on se fait une fausse Conscience sur l'autorité d'autrui.

Le remords de Conscience qu'éprouva David après son péché. *Psal. 37.*

J'avois beau faire reflexion sur le poste éminent où j'étois placé, sur l'impunité que je pouvois attendre après mon injustice; j'avois beau chercher du soulagement dans les plaisirs de l'abondance, & de la tranquillité dans les applaudissemens d'une Cour flatteuse:

*Psal. 37. Miser factus sum*: Je devins miserable, parce que je portois au-dedans de moi un témoin inseparable & incorruptible. Inseparable: je le trainois en tous lieux, sur le trône, au conseil, dans les assemblées publiques, dans

*Psal. 50. les parties de divertissement: Peccatum meum contra me est semper*: Mon peché est toujours present devant mes yeux; sans cesse je vois le sang d'Urie couler autour de moi, l'épouse me rappelle le souvenir de l'époux consacré; je porte mes inquiétudes jusques dans le lieu du repos; le sommeil, qui calme tous les autres cœurs, est pour moi un sommeil

*Psal. 56. triste, affreux, interrompu: Dormivi conturbatus*. Je trouve encore dans ma Conscience un témoin incorruptible. Que n'ai-je pas fait pour la séduire, pour en arrêter les clameurs!

*Psal. 54. j'ai cherché des excuses à mon peché: Ad excusandas excusationes in peccatis*. C'est la passion qui m'a aveuglé, disoit-il, c'est l'objet present qui m'a séduit: Et vous, Seigneur, donnez un peu de trêve à mes allarmes: *Sed tu, Domine, usquequo!* Non, Messieurs, rien ne peut calmer les frayeurs de la Conscience:

*Psal. 6. Totâ die contristatus ingrediebar*. Où aboutiront tous ces remords? à la penitence, Chrétiens: Dieu veut convertir David, puisqu'il l'intimide, qu'il le persecute. Ah! que vous êtes heureux, vous à qui la honte du crime se fait encore sentir! A la verité la paix d'une Conscience timorée, est le plus grand de tous les biens; mais après la tranquillité d'une Conscience irreprehensible, il n'est point de bien égal à l'agitation d'une Conscience coupable. Au contraire, une Conscience tranquille dans le crime, est le caractère, & comme le pronostic d'une reprobation certaine, & inévitable, à moins d'un coup de la misericorde du Seigneur, dont nous voyons peu d'exemples. *Le même.*

Cette frayeur, dont les méchans sont quelquefois saisis, est une preuve de ce que dit Saint Chrysostome, qu'ils sont déjà punis en ce monde, avant même les châtimens que la divine justice leur a préparés dans l'autre. Si vous demandez comment? par eux-mêmes, vous répondra ce saint Docteur; car c'est le premier arrêt de la justice de Dieu, qui a voulu que la peine soit inseparable du peché. C'est en cela que consiste la mauvaise Conscience, qui sert aux pecheurs non seulement de témoin & d'accusateur, mais encore de juge & de bourreau: c'est un témoin, qui seul en vaut mille, & qui est d'autant plus redoutable, qu'on ne le peut rejeter, parce qu'il est toujours oculaire. On ne le peut recuser, parce qu'il est toujours veritable; on ne le peut gagner, parce qu'il est toujours inexorable; on ne le peut intimider, parce qu'il est toujours libre & dominant au-dedans de l'ame; on ne le peut éloigner, parce qu'il est toujours present & inseparable du criminel: enfin, on ne le peut faire taire; il parle & crie sans cesse, non aux oreilles, mais au cœur. Les méchans ont beau fuir devant ce juge interieur, il les trouve toujours, & par tout; il les entraîne, & les presente sans cesse devant son tribunal; & là, il les accuse & les juge, & il ne leur permet pas d'ouvrir seule-

ment la bouche pour se défendre; mais il les y condamne souverainement & sans appel; & cet arrêt secret est aussitôt suivi des peines & des tourmens, que ce bourreau leur fait endurer. *Pris des Homelies Morales. Homel. pour le premier Dimanche de l'Avent.*

En verité, ces remords interieurs, & cette secreta horreur que le peché laisse dans l'esprit, est un supplice terrible: & le grand Saint Augustin le décrit d'une maniere admirable. Entre les afflictions de l'ame, dit-il, il n'y en a point de plus grande que le remords de ses crimes: car si l'homme n'est point blessé au-dedans de soi, si tout est sain dans le fond de sa Conscience; en quelque partie de lui-même qu'il souffre, il aura toujours recours à celle-là, comme à un refuge de consolation & de paix, & il y trouvera Dieu; mais s'il n'y trouve aucun repos, à cause de la multitude des pechez dont elle est pleine, que fera-t-il, puisqu'il n'y trouvera point Dieu? à qui aura-t-il recours, lorsque les douleurs l'assiègeront? il peut se retirer de la campagne dans la ville; des places publiques dans la maison; de sa maison dans sa chambre; de sa chambre en son lit; mais la douleur & la peine le suivront toujours: & où pourra-t-il se retirer de son lit, sinon en soi-même? Mais si tout y est plein de tumulte; si tout y est noir par la fumée de ses méchantes actions; si tout y est brûlant; il ne s'y peut refugier, puis qu'aussitôt il en est chassé. Si donc au lieu qu'il pensoit trouver en soi-même un azile, il y trouve son ennemi, parce qu'il s'y trouve soi-même, où se retirera-t-il? en quelque lieu qu'il aille, il se trainera toujours, & se trouvera toujours tel qu'il est; & ainsi il se tourmentera toujours: les plus grandes afflictions, qui puissent arriver à l'ame criminelle, étant celles qui viennent d'elle-même; parce qu'elles sont les plus interieures, & par consequent les plus sensibles. C'est ainsi que les méchans sont bourrelez par la representation affreuse de leurs crimes. *C'est la version d'un passage de Saint Augustin, sur le Pseaume 45. pris des mêmes Homelies Morales.*

Ceux qui pechent par ignorance, par précipitation, par violence & emportement de quelque passion, peuvent quelquefois en revenir; mais ceux qui démentent leurs propres lumieres, & qui étouffent, pour des interêts secrets ou pour des considerations humaines, les sentimens de la bonne Conscience; qui s'en font une nouvelle, & toute opposée, qui combattent la verité qu'ils connoissent; perdent ordinairement par cette sorte de crimes, toute ressource de leur salut; ils n'en reviennent presque jamais, & ils tombent dès cette vie, dans un desespoir, non pas toujours semblable à celui de Judas, qui fut tout exterieur & visible; mais à celui des Prêtres & des Pharisiens, qui fut tout interieur & invisible. *Pris des mêmes Homelies. Homel. sur la Passion du Sauveur.*

Saint Chrysostome appelle la Synderese & la Conscience, une éternelle accusatrice, que Dieu attache inseparablement à nous, pour nous représenter sans déguisement, tous nos crimes; pour nous en reprendre sans complaisance, & pour nous en punir sans indulgence; & pour cet effet elle employe les remords, les inquiétudes, la honte, le regret, la tristesse, & le repentir. Ce sont autant de ministres de la juste severité de cette rigoureuse inexorable, & de l'implacable haine que Dieu

Du même sujet.

Agir contre sa propre Conscience, est un crime dont on ne revient presque jamais.

La Conscience nous accuse, & nous punit en même temps.

Du tourment de la mauvaise Conscience.

porte au peché: *Accusatrix perpetua, que decipi & decipere nunquam possit. Mr. Maimbourg. Sermon pour le 3. Mars de Carême.*

Reproches que la Conscience ne fait au pecheur, à la mort.

C'est dans les circonstances d'un temps si fâcheux que cette Conscience irritée ramasse toutes les ordures des crimes d'un pecheur, & les lui jette sur le visage. Voilà, dit-elle, tes ouvrages, & le fruit de ta mauvaise vie; voilà ce qui te doit accompagner devant le tribunal de Dieu: ou, comme dit S. Gregoire, cette Conscience dresse comme un bataillon de tous ses pechez, pour l'assiéger, & le ferrer de près sur le lit de la mort. C'est ainsi que s'exprime le Prophete: *Circumdederunt me mala, quorum non est numerus: comprehenderunt me iniquitates mee.* Voilà le siège funeste, représenté par le siège de Jerusalem, qui n'a pas profité du temps de la visite. P. *Troisième. Sermon pour le Jeudi de la 2. semaine de Carême.*

Psal. 39.

Des douleurs d'une bonne Conscience.

On ne peut disconvenir que le repos de la Conscience ne soit le plus grand bien que nous puissions posséder en cette vie, & que toutes les fausses joyes du siècle ne scauroient égaler cette douceur ineffable, que Dieu fait goûter en secret à ceux qui le craignent. C'est pour cela, que le Sage dit, qu'une Conscience tranquille est un festin continu: *Secura mens juge convivium;* & le Prophete invite tous les pecheurs à goûter combien le Seigneur est doux, & à reconnoître par une heureuse experience, combien les plaisirs innocens, que Dieu attache à la pratique de la vertu, surpassent les voluptez criminelles où se plongent les gens du monde. Les Payens mêmes ont déposé en faveur de cette verité; & autant qu'ils ont exagéré les supplices d'une mauvaise Conscience, autant ont-ils fait valoir le repos, la douceur, la joye, & la tranquillité de celle qui ne se sentant coupable d'aucun crime, semble trouver son souverain bonheur dans elle-même. *Essais de Sermons. Tome 2. Treizième Dimanche après la Pentecôte.*

On ne peut éviter le témoignage de la mauvaise Conscience.

Les témoins sont terribles pour un criminel, lorsqu'on ne les peut éviter, lorsqu'on ne les peut recuser, & lorsqu'on ne les peut corrompre par argent, ni par promesse. Telle est la Conscience, qui rend témoignage contre le pecheur de tous les crimes qu'il a commis. Il est impossible de la fuir, de la recuser, & de la gagner; & c'est ce qui rend ses accusations terribles. En vain vous couvrez vos pechez des tenebres de la nuit; en vain vous cherchez des lieux éloignez du commerce des hommes, pour commettre le mal; en vain votre autorité & votre dignité ferment la bouche à ceux qui voyent vos injustices, & les empêchent de parler: en quelque lieu que vous alliez, & en quelque état que vous soyez, votre Conscience se trouve toujours avec vous, & elle vous fait rougir de honte & de confusion, par ses cruels reproches. Supposons, dit Saint Chrysostome, que votre peché ne soit connu à aucune personne du monde: il est connu à votre Conscience; & c'est assez d'avoir un seul témoin qui vous accuse: *Ponamus nulli notum esse flagitium, praterquam ipsi uni: quomodo seret conscientiam redarguentem, acerbam & amarulentam accusatricem secum ferens?* Il n'y a point d'exil plus fâcheux au pecheur que le sien propre; il n'y a point de vûe plus insupportable, & en même temps plus inévitable que celle de sa propre Conscience, ajoute Saint Bernard. *Dans les mêmes Essais, pour le Mercredi de la Semaine sainte.*

Il ne vous sera pas permis, pecheurs, de recuser le témoignage de votre Conscience; c'est un témoin qui a tout vû, & qui a été présent à toutes les circonstances de vos pechez: il ne vous sera pas possible de corrompre ce témoin; par la raison, dit S. Chrysostome, que ce témoin tient sa commission immédiatement de Dieu même; c'est ee qui fait qu'il n'a de consideration pour personne. Il ne respecte ni les trônes, ni les couronnes des Monarques: il ne ménage rien; il reproché, il accuse, il condamne, dans le temps même que tout le monde louë & applaudit. Je veux qu'il n'y ait rien à craindre pour vous au-dehors, qu'il n'y ait point de Juge qui vous poursuive; je veux que vous ayez gagné tous les témoins par argent, & par votre credit; ce n'est pas assez pour vivre en repos. Hélas! vous portez un témoin au-dedans de vous-même, qui vous accuse, & qui vous confond bien plus que tous les témoins ensemble! *Les mêmes.*

Sur le même sujet.

Il est aisé de juger que la Conscience ne tourmente pas seulement un pecheur à l'égard du passé & du présent; mais encore à l'égard de l'avenir, en lui faisant souffrir par avance tous les justes supplices qu'elle lui fait apprehender. Le saint homme Job l'a bien dit, qu'un pecheur croit voir de tous côtés des épées qui le menacent, & des supplices qui l'attendent: *Circumspiciens undique gladium.* Représentez-vous un criminel à qui on a lu l'arrêt de sa mort; ce miserable souffre déjà son supplice; tout lui paroît son bourreau, & pour une mort effective, il en souffre mille dans son imagination, qui ne sont pas moins cruelles. Pitoyable image d'un pecheur, que la Conscience condamne! tantôt il se voit au jugement de Dieu, accusé & condamné par un juge inexorable; tantôt il se sent précipité dans les abîmes éternels; tantôt la pensée de l'éternité malheureuse lui fait dresser les cheveux dans la tête; enfin, il est damné avant que de l'être, ou du moins il ne vit pas plus heureux que les damnés. *Les mêmes.*

La Conscience tourmente le pecheur, par la crainte de l'avenir.

Job. 15.

Le pecheur, dit S. Bernard, n'est jamais tranquille dans le commencement de ses desordres: comme il a une Conscience encore delicate & tendre, le peché n'y porte son aiguillon qu'avec douleur. Cet homme craint, résiste, s'effraye, & est dans de grandes alarmes: C'est un gros fardeau que ce peché; fardeau qui paroît d'abord insupportable, qui d'insupportable devient pesant, qui de pesant devient léger, qui de léger devient commode; & qui étant doux & commode, bien loin de produire du trouble, & de la douleur, comme il a coutume de faire, ne laisse dans l'ame qu'une funeste paix. *Pris du Dictionnaire Moral. Premier Discours sur la Conscience.*

Le pecheur n'est jamais tranquille au commencement de ses desordres.

Parmi plusieurs differens remedes que Dieu nous a laissez pour la guerison d'un mal aussi dangereux qu'est celui d'une Conscience pecheresse & tranquille; le premier & le principal est une vive & continuelle idée des redoutables jugemens de Dieu; ce qu'on ne peut mieux expliquer que par un excellent principe de Saint Augustin, qui remarque qu'il y a cette difference entre la crainte qu'on a de Dieu, & la crainte qu'on a des hommes; que celle-ci vient souvent d'une ame foible; mais que celle-là vient d'une Conscience ou déjà bonne, ou en état de le devenir bientôt. On appelle genereux celui qui ne craint person-

Moyen d'obtenir la tranquillité & le repos de Conscience.

ne; mais à l'égard de Dieu ce seroit moins generosité que fureur de ne le pas craindre; puisque c'est par là qu'il faut commencer, afin qu'en le craignant on l'écoute, qu'en l'écoutant on l'aime, & qu'en l'aimant on se mette en état de ne le plus craindre; non par une orgueilleuse dureté, mais par une continuelle attention sur soi-même, & une vigilance à marcher dans les voyes de ses Commandemens. *La-même.*

Fausse paix & fausse tranquillité de Conscience.

Fausse tranquillité de conscience, voye large & spacieuse, que tu perds Chrétiens! on se défend quelque chose, & l'on vit en repos sur le reste qu'on se permet; on s'abstient des vices qui ne sont pas de son goût, mais on goûte sans remords, ceux qui flattent les sens, & les inclinations du cœur. Cependant la loi de Dieu, est une, & indivisible; le même esprit l'a suggerée, la même main l'a portée, la même récompense, & les mêmes châtimens y sont attachés, pour la consolation des uns, & la condamnation des autres. Vous vous trompez donc, si sur de si faux principes vous croyez marcher dans la voye de Dieu, & mettre votre Conscience en repos; aussi-bien que ceux, qui par une délicatesse affectée, & une dévotion à la mode, s'attachent à de legeres pratiques, pendant qu'ils violent sans scrupule les plus grands préceptes. *La-même, second Sermon.*

Des scrupules de Conscience.

Lorsque le demon desesperé de pouvoir porter une ame au peché, soit par l'appas trompeur des plaisirs qu'il lui presente, soit par le faux éclat des honneurs & des biens qu'il lui promet, il ne se rebute pas pour cela, il change seulement de batterie, empruntant le secours d'une prétendue délicatesse de Conscience, à la faveur de laquelle il exagere à nos yeux les moindres imperfections, qu'il nous fait voir comme des pechez énormes, mettant à notre chemin des pierres d'achoppement qui nous arrêtent, nous representant les choses permises comme des pratiques défendues, & nous reduisant enfin à cette fatale necessité, ou de ne rien faire, ou de ne faire que du mal. Quand une ame en est venue là, elle ne marche qu'en tremblant dans ses plus saints exercices, & comme tout ce qui se fait avec contrainte, devient fatigant, elle abandonne bientôt par scrupule, ce qu'elle avoit entrepris par dévotion. *La-même.*

Des mêmes scrupules.

Funestes scrupules d'une ame trop timorée, & d'une Conscience trop étroite! scrupules qui viennent du demon, & qui sont comme autant d'obstacles qui arrêtent une ame dans la voye du salut, & qui la précipitent bientôt dans celle de perdition! *Ibi trepidaverunt timore ubi non erat timor*: Elle tremble où il n'y a pas lieu de trembler; elle pesche où il n'y a pas matiere de peché; elle heurte, & elle se perd où il n'y a point d'écueil. Qu'elle est à plaindre en cet état, puisqu'elle fait sa peine de ce qui devoit la rassurer, & que livrée en proie à ses propres remords, elles'arrête souvent où elle devoit s'avancer. *La-même.*

Comme on s'efforce d'etouffer les cris de la Conscience.

Dans les doutes ce n'est pas toujours à la Conscience qu'on s'adresse; ce seroit un Prophete incommode; sa voix, comme celle d'un Saint Jean-Baptiste, crieroit sans cesse: *Non licet*. Homme d'affaires, tu te damnes par tes injustices; ce que tu fais ne t'est pas permis: *Non licet*. Femme mondaine, ces familiaritez te sont défendues: en vain dis-tu que tu ne fais point de mal, ta conscience te crie: *Non licet*. Mais à cela on trouve un fatal temperament. Cet homme d'affaires fait

tout ce qu'il peut pour faire taire sa Conscience; & pour se tromper sans scrupule, il cherche d'autres qui le trompent; des Confesseurs ou ignorans, ou lâches, ou interessez, qui lui disent qu'il n'est pas necessaire qu'il s'appauvrise par ses restitutions; qu'il n'a qu'à charger ses enfans ou ses heritiers de rendre après sa mort le bien qu'il a mal acquis. Cette femme cherche cent prétextes pour justifier sa mauvaise conduite: elle proteste qu'elle ne fait point de mal; qu'elle aimeroit mieux perdre la vie que l'honneur; que la personne qu'elle voit, va partir dans deux ou trois mois. C'est ainsi qu'elle tâche de corrompre le témoignage de sa Conscience & de la faire taire. Mais la chose est impossible; cette Conscience est la voix de Dieu; & il donnera une force extraordinaire à cette voix pour se faire entendre. *La-même, dans les Reflexions.*

Quel témoin, quel bourreau, quel juge qu'une mauvaise Conscience! C'est un témoin qu'on ne peut ni fuir, ni reculer, ni corrompre. On ne le peut fuir: il est interieur, il nous suit par tout; dans la solitude comme dans les villes, de nuit comme de jour; dans les lieux les plus écartez, comme dans les places publiques. On ne le peut recuser: il sçait tout, il voit tout; & de tous les yeux qui sont arrêtez sur le pecheur, celui qui l'incommode le plus est son propre œil, dit Saint Bernard, & le témoignage de la Conscience. C'est enfin un témoin qu'on ne scauroit jamais corrompre: les autres parlent en hommes; mais celui-ci parle comme chargé de la commission de Dieu: les autres peuvent donner, par de favorables dépositions, quelque consolation aux eriminels; mais celui-ci, toujours sincere & incorruptible, les trouble au milieu de leurs plaisirs les plus doux. *La-même.*

Les causes du trouble & de l'agitation d'une mauvaise Conscience.

Quel est le trouble & l'agitation d'une mauvaise Conscience, quand nous nous sentons coupables de quelque crime? Hors de nous, ce n'est que disgraces; au-dedans de nous, ce n'est qu'agitation, & remords; au-dessus de nous, c'est le ciel que nous regardons, comme un heritage, dont nous meritions d'être privez; au-dessous de nous, c'est l'enfer, où il ne faut qu'un moment pour être précipitez; autour de nous, & à nos côtez, c'est la mort, qui va trancher le cours de notre vie criminelle. Avec tout cela, quelle satisfaction, quel repos pouvons-nous goûter? & si les remords d'une Conscience troublée par tant d'objets ne nous jettent pas dans de salutaires émoions; c'est une marque tres-certaine, dit Saint Bernard, que nous avons la dureté des Pharaons, & que, notre salut est presque desesperé. *Le même.*

Vivre sans scrupule & sans remords dans le crime, est une marque de reprobation.

Remarquez, dit Saint Augustin, comme la mort & la reprobation suivent de près ces pecheurs qui vivent sans remords. Quand le peché laisse quelque scrupule, & quelque trouble dans l'ame, c'est une marque que la Conscience n'est pas encore endurcie: mais quand on vit dans une profonde paix, sans craindre la mort, & la damnation, dont on est menacé; c'est alors qu'un pecheur entraîné par ses passions, comme par un char qui l'emporte, descend avec impetuosité dans les enfers. Car d'où vient cette fatale tranquillité? elle vient de ce que le demon le garde comme une forteresse où il s'est retranché. Quand un fort armé garde la maison (c'est la parabole de l'Evangile) tout ce qu'il possède est

en paix ; c'est alors que le pecheur est sous la sauvegarde du demon ; c'est alors que le fort armé le possede sans contradiction, sans combat, sans inquietude, sans remords de Conscience. Il prend soin que rien ne le trouble,

*Jerem. 6.* & ne lui fasse de la peine : *Curabant contritionem filia populi mei cum ignominia, dicentes : Pax ; & non erat pax.* Il guerit les blessures d'une ame frappée à mort ; & tandis que ces playes mortelles s'agrippent & s'enveniment de plus en plus, il ne lui dit que des paroles de paix. *La-même.*

La fausse Conscience vient d'ordinaire d'une ignorance volontaire & affectée.

C'est l'état de ceux qui vivent dans une crasse & volontaire ignorance de leurs devoirs. C'est votre peché, gens de qualité, quand pour vous faire une fausse intrepidité, vous ne voulez pas entrer dans le détail de vos obligations. C'est votre peché, ô riches ! quand pour jouir tranquillement du fruit de vos injustices, vous voulez méconnoître la nécessité, où vous êtes de restituer le bien qui ne vous appartient pas, & de donner sur celui qui vous appartient, le superflu aux pauvres. C'est le vôtre, voluptueux, quand pour être en paix dans vos desordres, vous ne voulez pas connoître ce qui est permis, & ce qui vous est défendu par la Loi de Dieu ; C'est le vôtre, avares, qui sous prétexte de prétendus besoins, ou dans la crainte de quelque nécessité future, conservez votre argent dans vos coffres, & étouffez les remords de vos Consciences par de vaines raisons que vous alleguez. *La-même.*

On est obligé de suivre les lumieres de la Conscience.

La Conscience est un guide qu'il faut suivre, un pedagogue à qui il n'est point permis de résister ; c'est un juge, dont il faut exécuter les arrêts. Il faut la dépouiller de tous ces titres, si l'on n'est point obligé d'acquiescer à ses décisions, lorsqu'elle prononce ; si l'on soupçonne qu'elle a mal choisi, la prudence ordonne de revoir ses jugemens, & de consulter mûrement, avant que de se soumettre à ses ordres ; mais après qu'on est convaincu que ses conseils sont justes, & qu'elle indique le droit chemin, on ne doit point combattre cette persuasion, ni s'exempter de remplir les devoirs qu'elle propose, comme legitimes & nécessaires ; c'est mépriser Dieu, que de ne se rendre point aux sollicitations de la Conscience, qui exhorte au bien. *Pris d'un Traité de la Conscience.*

Des illusions de la Conscience.

C'est contre les illusions que se fait la Conscience, qu'il est plus nécessaire d'employer les reflexions & les préceptes de la Morale : comme ce sont les déguisemens du vice qui se travestissent en vertu, il est besoin d'adresser pour le démasquer, & pour lui arracher tous les voiles, sous lesquels il tâche de cacher sa laideur & sa turpitude. On sçait combien chacun se flate sur ses défauts ; on les adoucit avec art ; on n'en apperçoit pas toute la difformité : c'est la premiere, & peut-être la plus féconde source d'illusion. Au contraire, pour ses vertus, on les rehausse, on les exagere ; chacun se donne la préférence sur les autres : voilà comme on se trompe, &c. *La-même.*

D'où viennent les scrupules de Conscience, & de la difficulté d'y remédier.

Il est quelquefois plus aisé de refoudre des difficultez importantes, que de lever de simples scrupules : comme ce ne sont que des inquietudes, & des apprehensions que l'imagination se forge, ils échappent à la raison, qui n'a point assez de prise sur eux, pour les chasser de l'ame, dont ils se sont emparez. En effet, les scrupules naissent d'ordinaire dans les ames foibles & timides. On compare les

personnes scrupuleuses à ceux qui voyagent pendant la nuit ; la frayeur & l'obscurité leur font appercevoir des phantômes qui les épouvantent ; ils palissent au moindre objet. Dans cet état, la Conscience est troublée & agitée, & ne sçait à quoi se déterminer ; poussée de tous côtés par l'opposition de ses pensées, & combattuë par ses scrupules, qui traversent ses résolutions, elle n'a pas la force de se fixer, ni de choisir. Le plus seur remède pour s'en délivrer, c'est d'en débrouiller la cause, & d'observer d'où viennent ces fausses allarmes, & ces importunes inquietudes. La melancolie, l'ignorance, & la superstition engendrent bien des scrupules ; une Conscience tendre & delicate a aussi les siens. La melancolie en est la source la plus fertile ; l'esprit chagrin & abattu se forme des idées tristes & affreuses de ses devoirs, & se prescrit un genre de pieté austere & farouche ; alors l'imagination échauffée par cette humeur sombre & lugubre, se fait des chimeres qui l'effrayent, & qui l'effarouchent ; elle se représente Dieu comme un juge inexorable, que des supplices éternels ne scauroient appaiser, & n'envisage que la justice impitoyable, qui ne peut s'adoucir que par le sang des victimes. Ces considerations affligeantes jettent l'ame dans le trouble ; elle rencontre des difficultez par tout ; elle tremble à chaque pas, & n'ose avancer, par la crainte de tomber dans le précipice : ce sont là les foiblesses des personnes tristes & solitaires. *Le même.*

Les scrupules ne sont pas toujours les marques d'une ame foible, & il ne faut pas mépriser les delicatesses d'une ame pieuse : elles servent du moins à réveiller sa diligence, & à redoubler son attention. Au contraire, cette force d'ame qui engloutit les difficultez, est bien souvent une negligence, ou un endurcissement ; sous prétexte qu'on dédaigne de s'abaisser aux plus petits détails, on digere quelquefois des défauts essentiels. Cette timidité qui s'applique à tout examiner, est peut-être plus sûre que cette confiance décisive, qui ne s'épouvante de rien ; il vaut mieux se défier de ses perfections mêmes, que d'être trop indulgent sur ses défauts. L'état de celui qui est déchiré par quelques scrupules, est plus miserable, mais peut-être plus seur ; & l'état de celui qui n'en ressent point les atteintes, est plus tranquille, mais peut-être plus dangereux : les hommes ont tant de penchant à se flater, qu'on hazarde moins en prononçant sur le parti le plus rigide : Ainsi l'on doit approuver les scrupules qui servent à exciter les desirs d'une pieté plus parfaite, & qui sont autant d'avertissemens pour se tenir en garde contre le peché. *La-même.*

A la vûe de quelque peril, ou de quelque châtement de la justice de Dieu, la Conscience endormie depuis long-temps se réveille, & rappelle le souvenir d'un peché qui paroît être anéanti. Les enfans de Jacob, dans le malheur, où ils croyoient être tombez, s'écrierent : *Nous sommes coupables du sang de notre frere : c'est pour cela que ce malheur nous arrive.* Ils n'avoient peut-être point pensé à leur crime depuis qu'ils l'avoient commis ; ils s'étoient peut-être flatez que Dieu ne l'avoit point vû ; mais leur Conscience long-temps abusée, ouvre les yeux, & se reconnoît coupable. *Le même.*

La Conscience criminelle fait ce qu'elle peut pour se dérober à sa propre vûe : combien de

Les serupules ne sont pas toujours des marques de foiblesse.

Comme la Conscience assoupie, se réveille dans un danger imprevu.

Les suites de la Conscience, &c.

comme elle tâche de s'étourdir.

diffractions invente-t-elle pour se distraire ou pour s'étourdir, ou pour s'empêcher de juger qu'elle a mal fait? Cain bâtit une ville, & s'imagina que le bruit des instrumens & des ouvriers étourdirait sa Conscience. Saül fait jouer de la harpe, & se flatte que les accords de la musique adouciront les reproches secrets que son cœur lui fait. Tout cela est inutile : le péché gravé dans la mémoire, & imprimé dans la Conscience se représente toujours ; & le jugement de notre Conscience se fait malgré nous. *Le même.*

De la paix & de la tranquillité d'une bonne Conscience.

La paix est le partage de l'innocence ; c'est pourquoi le premier homme ne sentoit ni crainte, ni trouble dans le Paradis terrestre : pendant que sa Conscience ne lui reprocha aucune faute, il ne craignoit rien, ni du côté du Ciel, ni du côté de la terre ; il y avoit dans le Ciel un Dieu qui veilloit pour sa conservation ; les créatures ne pouvoient lui nuire, puisqu'elles n'avoient point été assujetties à la vanité, & que la justice divine ne trouvoit aucun objet qui pût attirer sa vengeance : Enfin, tout étoit tranquille au dehors, pendant que l'intérieur étoit dans l'ordre. Mais dès le moment qu'il devint coupable, le trouble & l'agitation enterrent dans son ame ; l'homme en perdant l'innocence, fut privé de tous ses fruits ; un petit vent fut alors suffisant pour l'effrayer : ces craintes, & ces frayeurs se sont encore augmentées dans la suite, à proportion qu'on a connu l'étendue de la justice de Dieu, & les horreurs qui accompagnent sa vengeance. *Le même.*

De la Conscience scrupuleuse.

Les scrupules causent à l'ame une agitation violente sur de foibles sujets ; la Conscience qui en est atteinte, s'attache à de petites choses, & néglige souvent les grandes ; elle ne peut se déterminer sur son devoir, parce que la moindre difficulté l'arrête ; elle s' imagine voir des pièges par tout ; elle pleure un péché qu'elle n'a point commis ; ses vertus la font trembler, & son innocence l'afflige aussi-bien que ses défauts & ses imperfections ; sa douleur est souvent plus difficile à guerir que celle qu'une cause légitime produit. Si la raison veut qu'on s'afflige, elle donne en même temps des bornes à l'affliction ; mais il n'y a rien qui arrête la douleur que causent les scrupules : ainsi souvent elle est excessive ; la raison est trop foible pour la calmer ; si on l'écouloit, il n'y auroit point de scrupules. Ce n'est pas la piété qui adoucit la douleur ; car au contraire, c'est une piété mal entendue, qui fait qu'on n'écoute point la raison, & qui donne la naissance & la vie aux scrupules. *Le même.*

De la même suj.

La Conscience scrupuleuse craint tout ; comme ces gens qui marchent pendant la nuit, s'épouvantent de tous les objets qu'ils rencontrent ; quelquefois ce n'est que le bruit des feuilles qui les fait fuir, & quelquefois c'est encore moins ; car ce sont des chimères & des phanômes imaginaires qui leur glacent le sang, & qui les font rentrer pâles & à demi-morts dans leur maison, & qui leur fournissent ensuite matière de narrations tragiques, qu'on débite comme véritables. Ces scrupules naissent de ce que la Conscience ne connoît pas assez distinctement ce qu'elle doit fuir, ni ce qu'il faut faire. Au défaut des pechez & des foiblesses réelles, elle en imaginera d'autres qui la troubleront ; & les pechez imaginaires lui feront autant de peine que les réels. Il est aisé de concevoir le mauvais effet de

ces scrupules ; car pendant qu'on balance sur son devoir, & que l'ame incertaine ne sçait quel parti prendre, Dieu n'est point servi ; pendant qu'on s'amuse à des minuties, & que chaque petite pierre nous arrête dans le chemin ; on n'arrive point au but que l'on prétend : la paix de la Conscience, ou le plaisir que la piété donne étant banni de sa possession, par les douleurs qu'on sent, on a moins d'empressement pour elle. Une Conscience scrupuleuse est toujours chagrine ; elle ne sçait ce qu'elle veut ; & les inquiétudes bien loin d'augmenter sa perfection, & sa sainteté, l'en détournent, l'affoiblissent, & l'éteignent souvent. *Le même.*

On compare cette paix au vaisseau sur lequel voguoit Jonas, & la comparaison en est assez juste. Jonas étoit au fond du vaisseau, où on ne le voyoit pas ; il y dormoit profondément, & ce ne fut que par le mouvement continué que se donnoient les Matelots, qu'ils le remarquèrent en cet état ; & ils n'avoient garde de se persuader que cet homme fût la cause d'une tempête si violente : mais enfin, la crainte d'un naufrage inévitable les obligea de jeter ce Prophète rebelle dans la mer, laquelle se calma aussitôt. On ne sçait pas toujours, ou du moins on ne pense pas qu'on a commis quelque grand péché : il dort au fond de la Conscience, & ne se fait sentir par aucun mouvement ; la passion étant assouvie se tait, & l'acte du crime étant passé, on ne s'en souvient plus. Mais ne vous flatez pas, l'orage ne cessera point jusqu'à ce que cette action criminelle soit dehors par la pénitence. *Le même.*

La paix intérieure ne peut subsister avec le crime.

Les plaisirs présents n'occupent pas tellement l'ame d'un pécheur, qu'il ne tourne quelquefois au moins, les yeux vers ces années d'iniquité qu'il a déjà passées. Ces jours de tenebres qu'il a consumés, ne se sont pas tellement échappés de son esprit, qu'il n'en rappelle quelquefois à son souvenir l'image importune qui le fatigue. Ces amas monstrueux de crimes, qui viennent encore de temps en temps frapper à la porte de la Conscience, lui font plus d'horreur à la mort ; parce que tous ces desordres, qu'il ne commettoit autrefois que successivement, il les voit alors d'un coup d'œil ; tant de grâces rejetées, tant de promesses violées, tant de Sacramens profanés, tant d'inspirations méprisées, tant de momens & d'occasions favorables perdus par sa faute, tant de foiblesses dont il se glorifioit autrefois, & dont il rougit à présent ; ce sont autant de monstres, sur lesquels le pécheur n'ose presque lever les yeux, sans une peine excessive, sans des remords cuisans. Voilà ce qui se présente à l'esprit d'un pécheur à la mort. *Le même.*

Des remords de la Conscience.

Nous portons toujours dans nous-mêmes un juge importun, qui nous appelle dans notre égarement, & qui par ses severes remontrances, nous rend malheureux jusqu'au milieu même de nos plaisirs. Voilà le sort du pécheur ; il trouve par tout un fond de crainte, de chagrins, d'inquiétudes qui le tourmentent : Malheureux de ne pouvoir vaincre son penchant, plus malheureux encore de ne pouvoir étouffer ses remords importuns. Que faut-il donc que le pécheur fasse pour soulager ses peines ? il court d'objet en objet ; il cherche par tout de la consolation. *Le même.*

Une mauvaise Conscience est toujours inquiète & agitée.

L'entendement se laisse souvent éblouir par

La Conscience s'oppose à nos desirs déreglez, & à nos inclinations vicieuses,

de fausses lumieres, & les affections sont tousjours prêtes à suivre le parti que le monde leur offre: mais la Conscience ordinairement plus delicate, & plus pure, s'oppose aux desseins du tentateur, arrête le crime lorsqu'on le va commettre, & fait naître la repentance lorsqu'il est commis. Ce n'est pas proprement un Legislatteur; car la Conscience ne donne pas de nouvelles loix, mais elle presente: elle met devant les yeux celles que Dieu nous a données; & lorsqu'on les viole, elle devient un témoin qui en vaut mille; parce qu'il a vû les mouvemens les plus cachez de notre cœur, & qu'il a trop d'interêt à notre conservation pour nous trahir. On sera jugé sur sa déposition; ou plutôt la Conscience monte elle-même sur le tribunal pour condamner & pour absoudre; & enfin, elle devient la distributrice des peines & des recompenses: car c'est un bourreau qui déchire dès cette vie, & pendant toute l'éternité, ceux qui violent ses loix; ou bien un remunerateur qui fait découler la consolation, la joye, & la gloire sur ceux qui ont suivi ses mouvemens, & ses inspirations. *Le même.*

C'est en vain qu'on se veut dérober à sa propre Conscience.

On fait souvent effort pour prévenir, ou pour repousser la pensée du crime qu'on a commis, lorsqu'elle se presente: mais on le tente inutilement; le péché a ses retours fâcheux, qui fondent sur la Conscience avec tant d'impetuosité, qu'elle ne peut, quelque violence qu'elle se fasse, s'empêcher d'être remplie de cet objet. L'ame voudroit se le cacher à elle-même; elle voudroit bien s'empêcher de juger qu'elle a mal fait, parce que ce jugement trouble ses plaisirs, & choque l'amour propre: Combien de distractions imagine-t-elle? mais tout cela est inutile: le péché se presente toujours, & au milieu des plaisirs les plus doux, on sent tres-souvent la condamnation que la Conscience prononce contre le péché qu'on a commis. Ainsi ce jugement se fait malgré nous. *Le même.*

Comme notre Conscience est un miroir.

La Conscience est un miroir: comme le miroir represente les objets, la Conscience nous fait voir nos pechez. Il y a des glaces, qu'on a laissé couvrir de poudre & de saleté qui empêchent que les objets ne paroissent dans leur état naturel. Les passions, & les habitudes du vice sont cause qu'on ne sent que confusément l'état de son ame, & la grandeur des pechez qu'on a commis: mais comme les glaces peuvent être nettoyées, ou qu'étant purifiées par le feu, elles representent les objets dans leur beauté naturelle; nos Consciences rectifiées un jour par la presence de Dieu, peindront ou nos pechez ou nos vertus, sans leur dérober aucun trait de l'horreur ou de la gloire qui les accompagne; & c'est ce qu'il faut prévenir, en connoissant son péché, pour l'effacer dès cette vie. *Le même.*

La Conscience ne fait pas toujours son devoir.

On peut considerer la Conscience ou comme un témoin, ou comme un juge; & sous l'une & l'autre de ces considerations, elle ne fait pas toujours ce qu'elle doit; elle n'enregistre pas toutes nos fautes, comme elle y est obligée; il y en a qui lui échappent, ou qui ne se font pas toujours sentir: D'où vient que le saint Roi David demandoit à Dieu, qu'il lui pardonât les pechez qu'il ne connoissoit point lui-même. Elle fait peu de reflexion sur les pechez commis; souvent elle en est le défenseur & l'apologiste; au lieu de les condamner elle les delavoue, & se fait un

front d'airain pour maintenir son innocence au milieu du crime. C'est ce qui fait dire de tant de gens, qu'ils sont sans Conscience; parce qu'elle ne produit en eux aucun de ces actes qui la font connoître, sçavoir, la honte & la condamnation que merite le péché. *Le même.*

Souvent on juge de sa Conscience par celle d'autrui, & il n'y a point de jugement plus trompeur. Souffriroit-on dans le monde qu'un Juge jugeât de notre vie & de nos biens sur les pièces d'un autre, qui a quelque ressemblance avec nous? & ce jugement ne seroit-il pas faux? Cependant nous décidons du salut éternel pour nous-mêmes, sur la conduite d'un homme qu'on ne connoit presque pas. Secondement on juge sur l'exterieur de cet homme: & sçavez-vous si dans le secret de son cœur, il ne porte point un trait qui le perce; si son habileté ne consiste point à cacher les agitations qu'il sent, & les craintes qui l'abattent, afin d'éviter la honte que le péché traîne après soi. *Le même.*

On juge souvent de sa Conscience par celle d'autrui.

La justice de Dieu en appelle de la Conscience abusée à la Conscience mieux instruite; alors elle retracte son jugement, & fait souffrir les justes peines que le péché merite. Pauvre abusé, que ton sort sera triste, quand au lit de la mort tu seras seul avec toi-même! tu verras ta Conscience nuë; & si alors tu ne pourras souffrir ses reproches, comment souffriras-tu la condamnation de celui qui voit le fond de ton cœur? Tu pourras te tromper toi-même, mais tu ne tromperas pas Dieu, auquel tu seras obligé de dire avec David: *Judica me Deus.* Tu ne sçauras même te tromper parfaitement; puisque ta propre Conscience éclairée par la lumiere divine te condamnera; & alors ses reproches & la douleur seront proportionnez à la douceur & à la durée de tes illusions. *Le même.*

La juste Conscience sera delaburée un jour.

On étouffe la Conscience, on ferme l'oreille à ses cris, & on s'éloigne autant qu'il est possible. Le voleur écarte la lumiere qui découvre son crime; & un assassin tueroit son juge s'il le pouvoit. La raison naturelle & la Conscience suffisent pour nous faire connoître le péché: on écarte cette raison; on détruit cette Conscience par tous les objets qui sont capables de l'occuper, & l'on fait ses efforts pour ne l'entendre plus. On cherche les jeux, les spectacles, les festins, lorsque les Prophetes veulent que l'on soit couvert de sac & de cendre; on se dit à soi-même secrettement: mangeons & beuvons; car demain nous mourons. La vûe de la mort devoit nous porter à la penitence de nos pechez: mais lors que la Conscience la presente pour nous intimider, on l'éloigne par un redoublement de joye, & on évite par ce moyen ses conseils. On se fait insensiblement une habitude de pecher, contre sa lumiere naturelle, & contre sa Conscience, & si de certains doutes involontaires, & de secrets reproches viennent quelquefois troubler le plaisir & la passion; au lieu d'écouter & d'éclaircir ces doutes, on passe par-dessus; on les traite de scrupule & de foiblesse, on les étouffe, on les supprime; le crime devient moins affreux quand on le commet souvent. Il ne faut donc pas s'étonner s'il y a des pecheurs qui ne sentent plus leur Conscience: elle parleroit en vain, & ses remontrances seroient inutiles; puisqu'on est accoutumé à la mépriser. *Le même.*

Psal. 42.

Les pecheurs s'efforcent d'étouffer leur Conscience.

Il faut souvent interroger sa Conscience afin qu'elle nous éclaire, qu'elle nous instrui-

se, III faut souvent con-

faulx la  
Conscience,  
& l'in-  
terroger.

se, & qu'elle nous conduise. On peut aisément tromper les autres, quand on les consulte sur un cas douteux; On ajoûte, on diminue, on pallie, on change l'état de la question, selon le panchant que l'on a; ils peuvent eux-mêmes se tromper: mais laissez faire votre Conscience, elle connoit une partie de l'objet; écoutez ses réponses, elle vous conseillera sûrement, & vous ouvrira la route que vous devez tenir. Il est bon de l'interroger souvent sur l'état dans lequel on est; car il est étonnant qu'on se plaise dans l'incertitude, & qu'on veuille ignorer toute sa vie, si l'on est dans le chemin du ciel ou de l'enfer, sous le joug du vice ou de la vertu: la Conscience seule peut tirer le Chrétien de cette incertitude, par une assurance morale qu'elle donne, qu'on est bien avec Dieu. *Le même.*

On doit  
suivre les  
lumières de  
la Con-  
science.

Puisque c'est la Conscience qui tient la place de Dieu, on doit obéir à ses loix, & suivre les mouvemens qu'elle inspire: puisque c'est un témoin qui voit toutes nos actions, on doit avoir honte d'en commettre qui nous deshonnent; on doit rougir même des pensées qui se forment dans le secret du cœur, lorsqu'elles sont contraires à la Loi de Dieu: Enfin, puisque c'est un juge, qui décide de notre sort, on doit tout sacrifier pour se le rendre favorable. Il faut la consulter sur toutes les actions qu'on doit produire, & particulièrement sur celles qui peuvent être douteuses: car si on déliberoit toujours avant que d'agir, la plupart des actions, qui nous échappent par un mouvement précipité des passions, ne se commettraient pas; on auroit le loisir de calmer les premiers bouillons qui nous emportent au-delà des bornes prescrites; & la Conscience nous représentant sans cesse notre devoir, il seroit impossible qu'on le violât souvent. *Le même.*

De la bon-  
ne & droi-  
te Con-  
science.

Il est vrai que la Conscience des simples est souvent meilleure, que celle des personnes plus éclairées; les premiers, ignorant les artifices, par lesquels on peut colorer le vice, ne s'écartent jamais de ce que la lumière de l'Évangile prescrit, & jugent plus sainement de leur devoir & de leur état. Heureuse simplicité qui nous conduit heureusement au ciel, & qui n'expose point notre ame aux agitations & aux troubles qu'une connoissance plus étendue produit souvent! Cependant il ne faut pas tirer une conséquence générale de l'abus que quelques-uns font de la lumière; & il ne s'ensuit pas, qu'une petite lueur, ou l'obscurité d'un cachot soit préférable au soleil, parce que quelques scelerats font un mauvais usage de la lumière. *Le même.*

De l'assoi-  
pissement  
de la Con-  
science.

On endort quelquefois la Conscience après l'avoir trompée. Le sommeil, dans la nature, est le réparateur des forces que le travail a dissipées; les soins, les chagrins, les passions, les maladies reposent dans son sein: mais il est dangereux à la Conscience. Cette Conscience tombe par la négligence dans quelques pechez; elle s'y endort, elle passe de là dans la sûreté, elle se précipite & se perd absolument, si Dieu ne déploye toute l'efficacité de la grace pour l'en retirer. Elle est semblable à ceux qui s'endorment dans un vaisseau sur la mer: ils ne voyent point le peril qu'ils courent; le bruit des vents, l'impetuositè des flots, le mouvement du vaisseau, dans lequel ils navigent, ne les éveillent point. Hélas! peut-être que dans le moment ils sont des

songes agréables, & qu'ils se croient proche du port lorsqu'ils vont briser contre un écueil, ou qu'ils descendent dans un abîme. Vive image d'une Conscience assoupie! elle se repaît d'images trompeuses; les menaces de Dieu, les afflictions personnelles ne peuvent l'éveiller! *Le même.*

Les plaisirs sont des potions soporiferes, qui lient la Conscience aussi-bien que les sens: elle ferme les yeux, elle ne voit plus le crime, & comme Isâchar, elle trouve que le repos est bon. On seroit moins à plaindre s'il étoit éternel; mais Dieu vient le troubler par ses chârimens, la mort l'interrompt; & comme la voix de l'Archange tirera destombeaux tous ceux qui y reposent, cette même voix fera sortir la Conscience de son sepulcre & de son lit; elle s'élevera elle-même en jugement contre ceux qui l'ont assoupie, & leur fera payer éternellement ces momens d'une fausse tranquillité dont ils ont jouï. Enfin, on se fait un oreiller, d'un amas de passages tirés de la parole de Dieu, qui promettent la grace, & qui annoncent la miséricorde aux pecheurs; sans prendre garde qu'ils suppoient tous une horreur pour les crimes, & une sincere penitence lors qu'on les a commis. *Le même.*

De l'endur-  
cissement  
de la Con-  
science.

On endure la Conscience après l'avoir endormie. C'est le plus haut point du bonheur auquel les méchans aspirent; ils sont contents, pourvu qu'ils n'entendent plus ce témoin secret qui les accuse, ce juge redoutable qui les condamne; & qu'ils ayent lieu de croire qu'ils ne l'entendront jamais. Ils font mille efforts pour lui imposer silence, & pour reprimer ses agitations: mais ordinairement ils n'y parviennent que par une longue suite de pechez, qui entassés les uns sur les autres accablent la Conscience, & l'empêchent de s'élever. On va de crime en crime, & on s'y accoutume; ce qui épouvanteroit au commencement, ne fait plus de peine quand on y a passé plusieurs fois. On a vu des ames chastes, qu'un regard, qu'une parole deshonnète effarouchoit, & qui ensuite entraînées dans la débauche en ont fait leur gloire, & du moins, les delices de leur vie. *Le même.*

De la Con-  
science in-  
sensibile.

Saint Paul appelle cette espece de Conscience, Cauterisée: parce que comme les chairs, ou les nerfs d'une partie assez delicate du corps humain deviennent insensibles, lorsqu'on les a brûlées; de même la Conscience, qui se soulève contre les moindres pechez, s'endurcit lorsqu'on commet de grands crimes, & n'en ressent presque aucune douleur. Le peché est un feu, dont les flammes passageres laissent toujours quelques traces fâcheuses; elles noircissent, elles causent de la douleur: mais lorsque le charbon demeure quelque temps attaché au même endroit, il fait enfin perdre tout sentiment. Si l'on tombe dans quelque faute par une tentation violente, la Conscience ne laisse pas de contracter quelque tache, & les remords se font sentir; mais si on croupit long-temps dans le même peché, la Conscience se perd, & le sentiment s'éteint si parfaitement, qu'il n'agit plus. *Le même.*

De la fausse  
tranquillité  
de la Con-  
science.

La Conscience ne sent aucun trouble pendant qu'elle est endurcie; car tout le monde demeure d'accord qu'il y a une mauvaise Conscience qui est tranquille: mais quelle tranquillité; ou plutôt quelle tempête? il ne faut

point se reposer, lorsqu'on porte dans son sein un ennemi qui dort; chaque moment peut terminer son sommeil; & alors il fondra sur vous avec plus de force qu'il n'avoit auparavant. La paix ne peut être ni longue, ni sûre, quand le péché est dans la Conscience. Le vaisseau de Jonas avoit peut-être vogué fort heureusement pendant quelques heures; le calme ne fut pas long, & la tempête se levant d'une manière imprévue ne s'apaisa point, jusqu'à ce qu'on eut jetté dans la mer le Prophète rebelle: on peut être heureux avec le péché pendant quelque moment de la vie; mais la tempête & le naufrage ne sont pas loin, & on ne les évite, qu'en jettant tout le fardeau & le péché qui nous environne. *Le même.*

Une Conscience dans l'erreur & dans l'ignorance.

Une Conscience peu instruite de la volonté de Dieu, ne connoît qu'avec peine son devoir: elle ne distingue pas aisément, ce qui lui est commandé de ce qui ne l'est pas; elle craint d'avoir ômis ce qui lui étoit essentiel pour son salut; elle s'alarme pour des choses qu'elle a faites sans y penser; elle s'inquiète de la négligence de quelque devoir; elle croit voir le péché par tout; elle prend les suggestions du démon pour de véritables pechez, d'où naissent des angoisses & des douleurs, qui ne se peuvent exprimer. *Le même.*

Dieu punit souvent le péché dès cette vie, par la Conscience.

La corruption monteroit au dernier excès, si Dieu attendoit toujours à punir le péché dans les enfers, ou qu'il n'eût point de suites funestes pendant la vie. La sagesse & la justice divine demande que la Conscience des criminels se réveille de temps en temps, afin de les convaincre de la vérité d'un jugement dernier, & des peines éternelles. On auroit aisément douté de ces supplices, que l'avenir dérobe à nos yeux, & la tranquillité présente auroit été aux prophanes, un gage d'une éternelle insensibilité: Mais ce jugement intérieur que la Conscience forme, & ces peines précoces que le péché traîne après soi; les étincelles de l'enfer, qui volent dès cette vie sur le coupable, & qui commencent à le brûler, le convainquent, malgré qu'il en ait, de la vérité des peines éternelles, dont il doutoit. D'ailleurs la Conscience réveillée par l'idée d'un jugement à venir, & par le sentiment de quelque peine, se réveille avec plus de vigueur, rompt plus aisément les liens qui l'attachoient au vice, & pressée par une nécessité indispensable, elle embrasse plus volontiers la pénitence. *Le même.*

La Conscience est un juge incorruptible.

S. Chrysostome demande pourquoi Dieu nous a donné un juge si vigilant; je parle de la Conscience. Les autres juges se laissent corrompre par argent, fléchir par des douceurs, effrayer par des menaces; mais la Conscience élevée sur son trône, ne cède à personne. Promettez de l'argent, caressez, menacez; elle portera toujours une sentence également équitable, & le criminel se condamnera lui-même quoi que personne ne l'accuse. Elle n'oublie point le péché, quoi qu'il y ait long-temps qu'on l'ait commis; elle se fait quelquefois durant l'acte du crime, parce qu'alors on est enivré par le plaisir; mais elle revient presque aussitôt par des accusations âpres & fortes; & au lieu que la femme est déchirée par les douleurs de l'enfantement, & se réjouit ensuite, le pecheur qui enfante le crime, goûte en ce moment quelque plaisir qui le touche, mais ensuite la douleur est extrême, jusqu'à ce que la Conscience & Dieu soient apaisés. *Le même.*

Le mondain tâche d'étourdir sa Conscience, & de la faire taire, lorsqu'elle parle trop fortement. Tantôt il la renvoie, & lui dit, comme Festus à Saint Paul: *Je t'entendrai une autre fois là-dessus*; tantôt il se plonge dans les plaisirs, qui l'amollissent, & rendent sa voix beaucoup plus foible; tantôt il se distrait par un nombre d'affaires, qui remplissent si parfaitement l'ame, que la Conscience ne sçait par où percer & se faire chemin: comme dans ces sacrifices qu'on présentait à l'Idole de Moloc, on faisoit un grand bruit avec des tambours, pour étourdir les peres, & empêcher les cris de leurs enfans qu'on brûloit, de parvenir jusqu'à eux; de peur que la nature réveillée par ces gemissements, ne souffrit trop, & ne fût frappée d'horreur pour ces sacrifices. Le mondain, qui immole son ame au démon, tâche, par le bruit de ses occupations, d'étourdir son cœur, d'empêcher sa Conscience de lui représenter son véritable état; de peur que l'horreur qu'il en sentira, ne soit trop vive, & trop déchirante. Il s'ôte le loisir; il a soin d'attacher toutes les parties de son temps à quelque chose d'important, afin de se dérober les moyens de se connoître. *Le même.*

Les remords sont une suite du péché; mais ils n'en sont pas inséparables durant cette vie. Comme Dieu laisse quelquefois des intervalles de repos aux Consciences timorées, parce que la douleur trop aiguë conduit au désespoir; la suspension que Dieu en fait pour quelques-uns pendant le reste de la vie, n'oblige pas à les nier; il y a trop de gens qui les ont sentis, pour tomber dans cet excès. Nous ne disons pas que la Conscience parle toujours; il suffit qu'elle parle souvent. Elle se tait pendant que les passions sont violentes, parce que ses remontrances seroient alors inutiles; comme le discours à une populace mutinée ne fait souvent que l'aggraver; mais elle reprend son empire, quand la passion se calme & s'affoiblit; & si elle laisse à quelques-uns un plus long repos, elle ne manque jamais de revenir à la mort; & alors les agitations, qui trouvent l'ame affoiblie par la violence du mal, l'accablent, & causent ces mouvemens de désespoir, que les consolations humaines ne peuvent arrêter. Enfin, si elle ne commence à parler qu'après la vie, tant pis pour le pecheur: car il n'y a plus aucun remède. *Le même.*

Il n'est rien de plus redoutable aux pecheurs que la mort, & que l'enfer; car c'est là, où ils portent la peine de leurs crimes. Cependant, on a vu quelquefois des personnes préférer la mort à la vie, & l'enfer même aux douleurs, qu'elles sentoient par les agitations de leur Conscience. Il faut que le mal soit extrême, puisqu'il trouble ainsi la raison, ou qu'il laisse croire, qu'il n'y a rien de plus terrible dans l'avenir, que ce que l'on souffre dans le présent. L'avarice étoit violente dans Judas, puisqu'elle l'obligea à vendre son Maître: cependant l'agitation de sa Conscience fut plus violente que la convoitise qui regnoit dans son cœur, & l'obligea de rendre l'argent qu'il avoit reçu: son trouble fut si violent, qu'il n'eut plus d'espérance que dans l'enfer, ni de consolation qu'avec les démons. Quelle consolation! L'espérance finit avec la vie: il perit éternellement, en précipitant ainsi sa mort: mais rien ne l'arrête; il est désormais si troublé, qu'il ne lui reste plus aucune

On ne veut point écouter sa Conscience, & on tâche de la faire taire.

De la voix & du silence de la Conscience.

Combien insupportable est le tourment de la Conscience.

aucune liberté pour faire ses reflexions ; ou s'il les fait, il les rejette aussi-tôt, parce qu'elles ne guerissent point assez promptement son mal ; il croit que l'enfer même n'a rien de plus terrible, que l'agitation dans laquelle il se trouve. *Le même.*

Comme la Conscience se fait sentir par ses effets,

La Conscience se fait sentir par ses effets, quoi qu'il soit tres-difficile d'en avoir une juste idée. Elle est semblable au temps, dont S. Augustin disoit : *Je sc'ai ce que c'est lors qu'on ne me le demande point ; mais si on me le demande, je ne le sc'ai plus.* Quelques Theologiens ont crû que c'étoit une habitude qui se formoit peu à peu au-dedans de nous : mais les habitudes se peuvent perdre ; la Conscience ne se perd jamais entierement. On la chasse, mais elle nous suit ; elle renaît lors qu'on la croit morte, & elle vient tourmenter lors même qu'on n'y pense pas. *Le même.*

Rien n'est capable d'adoucir le supplice d'une Conscience criminelle.

Il n'est point de tourment plus insupportable, que les remords d'une Conscience encore timorée, & que les chagrins qu'il faut devorer dans le secret d'un domestique. Ils ne donnent pas de relâche ; on craint de les publier ; on en porte par tout le sentiment. Les remedes extérieurs ne servent qu'à les agiter ; c'est une nécessité de se tourner du côté de Dieu pour les adoucir. En vain le criminel, que la Conscience poursuit, tâche de s'étourdir sur sa peine : la conversation, la confidence, les spectacles, les parties de plaisir, les affaires pourront peut-être éteindre pour quelques momens les pointes qui le piquent, mais pour faire après de plus vives, de plus profondes playes dans son cœur. Il est sans cesse forcé de voir le crime qu'il déchire ; & ce lui est assez de le voir, pour traîner avec lui-même un improyable bourreau. La misericorde divine est l'unique azile où il puisse trouver la tranquillité, & jusqu'à ce qu'il l'ait touchée par une sincere penitence, il vivra dans l'agitation & dans la tristesse. Quand ses amis auront égayé durant quelques heures, sa sombre imagination ; quand les mouvemens ordinaires du monde auront dissipé son esprit durant quelque temps, de la pensée qui l'accable ; il sera contraint de retourner chez lui, & d'y goûter à loisir l'amertume de sa douleur. *Livre intitulé, Remarques sur divers sujets de Religion & de Morale.*

Consolation d'une bonne Conscience.

La vertu est une ressource sûre à toutes les resolutions, & un appui inébranlable contre les mouvemens les plus incertains, & les coups les plus violens de la fortune. Un homme malheureux par l'inconstance naturelle des choses humaines, ne scauroit douter qu'en s'attachant à la vertu, il n'ait pris le bon parti, & qu'il ne soit dans la bonne voye. Il trouve en lui-même le principe de ces solides satisfactions, que la bonne Conscience répand dans un cœur, & de ces plaisirs délicats, qui accompagnent la droiture & la probité. Quand on possède ce qu'on doit le plus estimer, on se console aisément de la perte de tout le reste : l'on est sûr du moins, que ce que l'on tient, vaut infiniment plus que ce qui échappe. *Le même.*

Quoi que les pecheurs dissimulent leur Conscience leur fait souffrir d'étranges peines.

C'est vous, pecheurs, que Dieu appelle à lui pour calmer les tristes & cruels mouvemens qui vous déchirent. Cachez vos peines, j'y consens, ne les publiez pas ; couvrez-les sous un faux visage. Je vous pardonne encore tous les efforts que vous faites pour vous étourdir sur vos retours amers, & sur vos

terribles allarmes ; mais vous sentez les pointes qui vous piquent : vos plaisirs passent, votre solitude vous accable, votre santé s'affoiblit, votre vie s'enfuit, vos déreglemens vous fatiguent, vos crimes augmentent. Qui vous sc'ai gré du personnage affecté que vous jouez ? vous faut-il quelque chose de plus que la connoissance secreete de votre misere, pour aller au Dieu aimable, qui crie depuis longtemps après vous, pour vous rendre heureux. *Le même. Tome 2.*

Il est vrai, la Loi de Dieu absolument considérée, est en elle-même, & par rapport à Dieu qui est son principe, simple & uniforme ; une Loi invariable & inalterable, une Loi sainte & irreprehensible, comme parle le Prophete Royal. Mais la Loi de Dieu entendue par l'homme, expliquée par l'homme, tournée selon l'esprit de l'homme, enfin reduite à la Conscience de l'homme, y prend autant de formes différentes, qu'il y a de différens esprits, & de consciences différentes ; s'y trouve aussi sujette au changement, que le même homme qui l'observe, ou qui se pique de l'observer, est lui-même ; par son inconstance naturelle, sujet à changer : le dirai-je ? elle devient aussi susceptible, non seulement d'imperfection, mais de corruption ; que nous le sommes nous-mêmes dans l'abus que nous en faisons, lors même que nous croyons nous conduire, & agir par elle. C'est la Loi de Dieu, j'en conviens ; mais celui-ci l'interprete d'une façon, celui-là de l'autre ; & par là, elle n'a plus dans nous ce caractère de simplicité & d'uniformité. C'est la Loi de Dieu ; mais selon les divers états où nous nous trouvons, nous la resserons aujourd'hui, & demain nous l'élargissons ; aujourd'hui nous la prenons dans toute sa rigueur, & demain nous y apportons des adoucissmens ; & par là, elle n'a plus à notre égard de stabilité. C'est la Loi de Dieu ; mais par nos vains raisonnemens, nous l'accoummodons à nos opinions, à nos mauvaises inclinations ; & par là, nous faisons qu'elle dégénere de sa sainteté. *Le Pere Bourdaloue, dans ses véritables Sermons. 1. Avent. Sermon 4.*

La Loi de Dieu sainte en elle-même, corrompue & alterée par la passion de l'homme, fait la fausse Conscience.

Le Psalmiste parlant des erreurs pernicieuses, & des maximes détestables qui se répandent parmi les hommes, & dont se forment peu à peu les Consciences des pecheurs & des impies, ne manque point d'ajouter, que le pecheur & l'impie concevoit ces erreurs dans son cœur ; qu'il les établisoit dans son cœur ; que son cœur étoit la source d'où elles procédoient, & que c'étoit dans son cœur qu'il avoit coutume de se dire à soi-même tout ce qui étoit propre à le confirmer dans son peché & dans son impiété : *Dixit in corde suo. S'il avoit écouté sa raison, sa raison lui auroit dit tout le contraire : S'il avoit consulté sa Foi, sa Foi de concert en ceci avec sa raison, lui auroit répondu : tu te trompes ; il y a une loi qui défend l'action que tu vas faire sans scrupule ; il y a un tribunal suprême, où tu seras jugé selon cette Loi ; il y a un Dieu ; & entre les attributs de Dieu, le plus inseparable de son être, est sa Providence, & une partie de cette Providence, c'est la justice rigoureuse avec laquelle il punira ton crime. C'est ce que la Religion soutenuë de la raison même, lui auroit fait entendre, tout impie qu'il est ; mais parce qu'il n'en a voulu croire que son cœur, son cœur déterminé à le séduire, lui a dit, qu'en tel ou tel cas sa*

C'est notre cœur, & notre passion qui corrompent l'esprit, & qui nous font faire de justes & permis ce qui est criminel.

Psalm 48

raison ne lui imposoit point une si étroite, ni une si dure obligation: son cœur lui a dit, que sa foi seroit une foi outrée, si elle pouloit jusques-là les vengeances de Dieu; & de tout cela, ils'en fait une Conscience. *Le même.*

Comme une Conscience féduite & corrompue, fait trouver mille prétextes, pour perpétrer dans le péché, auquel on est sujet.

Prenons, de toutes les passions, la plus connue & la plus ordinaire. On a dans le monde un attachement criminel, & on veut l'accorder avec la Conscience: Que ne fait-on pas pour cela? s'il s'agit de régler des commerces, de retrancher des libertez, de quitter & de fuir des occasions, qui entretiennent le desordre de cette honteuse passion; du moment que le cœur en est possédé, combien de raisons fausses, mais specieuses, ne suggere-t-il pas à l'esprit, pour étendre là-dessus les bornes de la Conscience; pour secoier le joug du précepte, pour en adoucir la vigueur; pour contester le droit, quoi qu'évident; pour ne pas convenir des faits, quoi que visibles; pour soutenir que l'occasion n'est ni prochaine ni volontaire, quoi qu'elle soit l'un & l'autre; pour faire valoir de vains prétextes, des impossibilités apparentes de sortir de l'engagement où l'on est; pour justifier, ou pour colorer les délais opiniâtres qu'on y apporte. De la manière qu'est fait l'homme, quand la passion est d'un côté, & son devoir de l'autre, ou plutôt, quand son cœur a pris parti; quel miracle ne seroit-ce pas, s'il conservoit dans cet état une Conscience pure & saine: je dis, pure & saine d'erreur? *Le même.*

La force du remords de la Conscience.

Commettre le mal, cela passe; mais l'avoir commis, cela ne passe jamais. Caïn poussé par une cruelle vengeance, massacra son frere; plusieurs années se sont écoulées depuis: mais le meurtre commis est un mal qui le tourmentera pendant toute l'éternité; C'est un remords qui rongera sans cesse son cœur; c'est un ver qui ne lui donnera jamais de repos. Caïn s'éloigne des lieux où il a commis son crime, il erre dans les forêts; mais il demeure toujours avec son péché. Le sang de son frere le suit par tout, il voit son meurtre dans tous les objets qui se presentent. C'est ce qui a fait dire à David, que son péché étoit toujours avec lui: *Peccatum meum contra me est semper.* Mon péché est toujours devant moi, & contre moi. Il ne cessera jamais de se presenter à mon esprit: le jour que je l'ai commis est évanoui; l'objet, la tentation, tout est passé; il n'y a que mon péché qui reste: péché, qui s'éleve sans cesse contre moi, comme un ennemi & un persecuteur; péché, qui de quelque côté que je me tourne, ne me donne aucun repos: tout le reste me flate, mes amis, mes complices; mais mon péché est toujours devant moi, & contre moi. *Le Pere de la Rue, dans un Sermon du temps.*

De la fausse tranquillité de Conscience.

Il en est d'une ame qui commence à se déregler, comme d'un malade, qui dans les premiers accès d'une fièvre brûlante, se trouble, s'inquiète, s'afflige; mais à mesure que les vapeurs viennent à lui occuper le cerveau, ses plaintes diminuent, selon que ses forces s'affoiblissent; jusqu'à ce que le transport étant une fois entierement formé, il demeure tranquille en apparence, parce que la nature succombe sous la violence du mal qui l'accable: de telle sorte que dans le cours d'une létargie mortelle, il paroît aussi paisible, que s'il jouissoit d'un sommeil profond & agréable. Ainsi un pecheur, dans les premiers déreglemens

d'une passion qui l'emporte dans le crime, se trouble & s'inquiète; les remords de sa Conscience ne manquent pas de s'élever; la grace & la raison rappellent toutes leurs forces, pour s'opposer au progrès de cet ennemi dangereux du salut; & il ne se peut faire que le cœur, qui est comme le théâtre de cette guerre intestine, ne soit dans l'agitation: mais à mesure que la passion se rend la maîtresse, le combat s'affoiblit; l'on demeure tranquille dans cet état. Dieu, dont la miséricorde est infinie, & qui ne veut point la mort du pecheur, ne laisse pas de lui donner encore de bons sentimens, qui étant bien ménagés, le pourroient conduire à une entiere conversion; mais il lui seroit en quelque sorte plus avantageux d'être privé de ces graces, que de les recevoir, puisqu'elles ne servent qu'à le rendre plus coupable, & à lui amasser un tresor d'indignation, & de colere. *Essais de Sermons, pour le Dimanche de Quasimodo.*

On déplore quelquefois l'état malheureux d'un pecheur, livré à de folles passions, & que de tyranniques habitudes rendent esclaves du péché. On gemit sur sa misere, on craint pour son salut: mais l'état d'une ame, que l'erreur a seduite, n'est-il point plus déplorable? Ce pecheur sçait au moins qu'il s'égare; il a devant les yeux l'image de son desordre, & il peche avec plus de connoissance: c'est en cela même qu'il est moins incorrigible. D'ailleurs, les dégoûts du vice, la beauté de la vertu, les remords de la Conscience, la crainte des jugemens de Dieu, sont comme autant de voix qui le rappellent à son devoir. Mais il n'en est pas ainsi d'un pecheur qui s'égare, & qui ne connoît pas son égarement. Toutes les ressources lui sont fermées; comme il peche sans connoissance, il peche aussi sans scrupule & sans remords; ce ver qui déchire le cœur libertin, semble se reposer dans le sien; & la Conscience, qui est si salutaire, quand elle reproche le mal, soit qu'elle soit en lui, ou trompeuse, ou trompée, le laisse dans un calme profond que rien ne trouble. *Pris d'une Pièce présentée à l'Academie Francoise, en l'année 1695.*

L'état déplorable de la fausse Conscience.

Pourvu qu'on garde aujourd'hui certaines apparences de Religion, je ne sçai quel dehors de vertu, & quelles bienfiances, chacun se fait d'abord son système de Conscience, à l'abri duquel on est tranquille sur l'affaire du salut. Mais ignorons-nous que les Heretiques se font leur système aussi, & qu'ils sont d'ailleurs encore plus grands observateurs de certaines ceremonies que nous? Nous croyons cependant qu'ils se perdent avec toutes leurs bienfiances, & leurs prétendus qualitez d'honnêtes-gens; & nous avons raison de le croire: & sur quelle revelation, sur quel nouvel Evangile fondons-nous cette assurance, que nous tâchons d'avoir de notre salut? nous sommes, dira-t-on, dans la bonne Religion, & eux ont le malheur de n'y être pas. Certainement si l'on ne prend plaisir à se tromper, en matiere de salut; lequel vaut mieux, ou ne croire presque rien de ce qu'on doit faire, ou ne faire presque rien de ce que l'on croit? *Le P. Croiset, en sa Retraite pour un jour de chaque mois.*

On se forme une fausse Conscience sur quelque apparence de vertu.

A la faveur d'un faux système de Conscience, on vit tranquillement dans des imperfections grossieres; & cet état est d'autant plus à craindre, que les remords sont regardés comme des tentations, les avis salutaires, com-

On se fait quelquefois un faux système de conscience, lequel est dangereux.

me des erreurs, contre lesquelles on est toujours en garde. Le mal est dangereux; & le malade a horreur des remedes, il ne pense pas même en avoir besoin. Quelle esperance de guerison, quand le coeur & l'esprit sont malades? rien n'est plus pernicieux en matiere de Conscience que les illusions. Que ne peut-on dire, que rien n'est plus rare! *Le P. Croiset. 2. Tome de ses Reflexions.*

Cette Synderese & ces remords de Conscience que ressent un pecheur, sont une grande conviction, qu'il y a en lui, & qu'il y aura toujours malgré lui, une portion de lui-même qui ne peut mourir, qui ne le laissera jamais en repos dans les pechez les plus agré-

bles; que les pointes secretes qu'il sentira dans le cours de sa vie sur sa conduite, seront des preuves de cette verité; que l'impuissance d'apaiser entierement ces remords, est un préjugé de l'immortalité d'un principe qui reclame; que la repugnance secreta, ou le ménagement inevitable qu'on a dans la pratique des mauvaises actions, est une declaration facile des droits de ce principe: & cette douleur interieure qui survient après la pratique du bien, est, selon le langage de Terrullien, le témoignage d'une ame naturellement Chrétienne, qui reconnoit un Dieu vengeur des crimes, & remunerateur de la vertu. *Autem anonyme.*

Les remords de conscience sont une conviction de la divinité, & de l'immortalité de nos ames,

## CONTINENCE,

CHASTETE, PURETE, ET TOUT CE QUI REGARDE  
cette Vertu.

### AVERTISSEMENT.

**F**E me suis d'abord persuadé que ce sujet ne feroit pas de quoi remplir un discours, & que peut-être c'étoit la raison, pour laquelle à peine trouve-t-on un Prédicateur aujourd'hui, qui fasse un discours exprès sur cette matiere: mais ayant vu que tant de Saints Peres s'y sont attachez, & ont trouvé de quoi en faire des Livres entiers, & de longues Epistres, que nous indiquerons dans la suite; j'ai fait ces deux Reflexions: La premiere, qu'il faut que ce sujet soit important, puisque tant de grands & de saints Docteurs y ont employé leur travail & leur plume: La seconde, que quoi qu'on n'en fasse pas d'ordinaire la matiere d'un discours entier, il y en a peu où l'on ne fasse entrer quelque chose, soit pour détourner du vice de l'impureté, soit pour exhorter à la retenue, & à l'honnesteté; & qu'ainsi il ne peut estre inutile de ramasser ce que j'ai trouvé de plus remarquable sur ce sujet.

Je sçai bien qu'il est difficile de parler de la Chasteté sans parler du vice qui lui est contraire, à cause que ces deux sujets ont une liaison trop étroite, pour estre entierement separés; j'espere pourtant ne rien repeter ici, de ce qui a été dit de l'Amour impur: j'avertis seulement, que si quelqu'un souhaitoit quelque chose davantage, sur l'un de ces sujets, il le pourra trouver dans l'autre.

Il faut de plus remarquer, que quoi que ce titre ne parle que de la Chasteté, & des différentes especes, ou parties de cette vertu, il a pourtant une plus grande étendue; puis qu'on ne peut se dispenser de parler des moyens de la conserver, des occasions de la perdre, des ennemis qui l'attaquent, & des précautions qu'il faut prendre pour s'en défendre; & quoi que la pluspart de ces choses soient des sujets separés, qu'il faudra traiter en leur lieu.

Je crois qu'il est encore nécessaire d'avertir, que quoi qu'il y ait de la différence entre Chasteté, Continence, Pudicité & Virginité, nous les confondrons, en parlant indifféremment des unes & des autres, selon que le hazard me fournira de quoi en parler: & la différence des états, qui les distingue, n'empêche pas que chacun ne puisse s'appliquer ce qui est propre du sien.

### PARAGRAPHE PREMIER.

*Differens Desseins, & Plans de Discours sur ce sujet.*

**I.** LE premier dessein qui se presente d'abord sur ce sujet, c'est de faire voir dans les deux parties d'un discours, 1°. que de toutes les vertus, la plus delicate, la plus fragile, & la plus aisée à perdre, & celle enfin qui court plus de dangers, est la Chasteté, qui n'est pres-que nulle part en assurance: 2°. que jamais cependant on n'a plus besoin de force & de courage que pour acquerir, défendre, & conserver cette vertu; & que ce ne peut être que par notre lâcheté que nous viendrons à la perdre, si nous la violons.

Premiere Partie. Il faut commencer par faire voir l'obligation étroite & indispensable, que la Loi Chrétienne impose à tout le mon-

*Tome I.*

de en general, de garder la Chasteté, propre de l'état, où la Providence l'a mis; la Chasteté conjugale dans le mariage, & la pureté virginal dans le celibat. Car cette vertu, comme l'on sçait, a des degrez differens, dont le plus parfait n'est que de conseil: mais la Continence ou la Chasteté, qui est propre de chaque état, est de précepte, & l'on ne peut violer ce précepte sans se rendre criminel devant Dieu. Or pour apporter la fidelité que nous devons à l'observation d'un précepte, & pour vaincre les difficultez que la corruption de notre nature y ressent, il faut que nous sçachions bien ce qu'il ordonne, & que pour cela la vertu sur laquelle il roule, ou à

H h h